



SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

102, rue Amelot

75011 – PARIS

COMPTES ANNUELS CUMULÉS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009

NOTE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES	1
BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT.....	4 - 5
ANNEXE	6 - 47
DETAIL DES COMPTES	48
Bilan.....	49 - 92
Compte de résultat	93 - 160

NOTE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES

1- LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE

AU 31/12/2009	AU 31/12/2008
IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES	IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES
- I315 : SIEGE SOCIAL	- I315 : SIEGE SOCIAL
- I303 : GERMINAL	- I303 : GERMINAL
- I308 : TREMPLIN 94 (ex : DIWAN)	- I308 : TREMPLIN 94 (ex : DIWAN)
- I301 : ENVOL INSERTION	- I301 : ENVOL INSERTION
- I304 : DECLIC	- I304 : DECLIC
- I312 : CER MORBIHAN	- I312 : CER MORBIHAN
- I311 : CER GUYANE	- I311 : CER GUYANE
- I302 : FIL D'ARIANE	- I302 : FIL D'ARIANE
- I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS	- I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS
- I309 : CER LOZERE	- I309 : CER LOZERE
- I305 : CER MARTINIQUE	- I305 : CER MARTINIQUE
- I313 : CER 93	- I313 : CER 93
- I316 : TI'KAZ (ex : UHD GUYANE)	- I314 : POINT SUD
- I307 : LA PASSERELLE	- I316 : TI'KAZ (ex : UHD GUYANE)
- I317 : ASSOCIATION	- I307 : LA PASSERELLE
- I318 : U.H.D DECLIC	- I317 : ASSOCIATION
- I319 : SESSAD LE COLIBRI	- I318 : U.H.D DECLIC
- I320 : ITEP GUYANE	- I319 : SESSAD LE COLIBRI
- I321 : POLE MEDIA	- I320 : ITEP GUYANE
- I322 : ATELIER CHANTIER D'INSERTION GUYANE	

Les structures font l'objet d'un compte administratif distinct.

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Provision	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	73 401,90	62 641,21	10 760,69	23 726,75
Fonds commercial				
Autres	1 000,00	257,00	743,00	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	56 406,14		56 406,14	56 406,14
Constructions	361 241,34	100 870,75	260 370,59	284 822,39
Installations techniques, matériels et outillage industriels	20 365,51	14 253,45	6 112,06	6 301,84
Autres	2 363 091,43	937 573,02	1 425 518,41	1 438 549,10
Immobilisations corporelles en cours	838,31		838,31	
Avances et acomptes	13 380,00		13 380,00	
Immobilisations financières				
Participations	830 615,73		830 615,73	233 205,07
Créances rattachées à des participations	4 010,75		4 010,75	4 010,75
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	200,00		200,00	200,00
Prêts	70 800,00	70 000,00	800,00	50 690,00
Autres	342 939,67	21 892,68	321 046,99	333 996,56
ACTIF IMMOBILISE	4 138 290,78	1 207 488,11	2 930 802,67	2 431 908,60
Comptes de liaison				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	24 473,28		24 473,28	21 113,99
Créances (2) :				
Créances usagers et comptes rattachés	2 527 536,71	61 090,70	2 466 446,01	1 549 957,55
Autres	3 569 318,71	134 079,39	3 435 239,32	3 757 500,99
Valeurs mobilières de placement				7 693,95
Disponibilités	286 679,24		286 679,24	4 655 363,12
Charges constatées d'avance (2)	138 024,73		138 024,73	150 890,68
ACTIF CIRCULANT	6 546 032,67	195 170,09	6 350 862,58	10 142 520,28
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL	10 684 323,45	1 402 658,20	9 281 665,25	12 574 428,88
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00	10 000,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 756 680,47	1 229 004,35
Report à nouveau (a)	-172 718,18	10 962,78
Résultat de l'exercice (b)	80 240,29	591 692,80
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	675 000,00	675 000,00
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	470 654,63	219 717,54
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	1 453 638,93	1 466 331,91
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	4 273 496,14	4 202 709,38
Compte de liaison		
Provisions pour risques	181 378,86	142 462,21
Provisions pour charges	29 448,70	36 782,95
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	323 167,41	762 925,09
- Sur autres ressources	153 172,56	
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	687 167,53	942 170,25
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	1 798 856,22	5 948 872,70
Emprunts et dettes financières divers	252 087,36	33 864,70
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	863 329,48	245 791,73
Dettes fiscales et sociales	1 133 183,66	939 640,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	247 628,20	261 332,49
Produits constatés d'avance	25 916,66	46,69
DETTES	4 321 001,58	7 429 549,25
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 281 665,25	12 574 428,88
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 067 869,25	5 410 643,42
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée	11 334 967,30	11 163 311,80
- Dotation globale	1 641 033,31	1 175 660,00
- Autres	263 125,68	252 616,38
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	552 833,49	560 821,26
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	217 771,61	396 271,19
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	445 993,45	155 925,39
TOTAL I	14 455 724,84	13 704 606,02
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	5 691 546,72	5 296 149,36
Impôts, taxes et versements assimilés	453 046,48	439 486,30
Salaires et traitements	4 653 644,45	4 141 437,67
Charges sociales	2 182 307,20	1 849 113,19
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	365 972,23	312 329,95
Sur immobilisations : dotation aux provisions	20 000,00	30 000,00
Sur actif circulant : dotation aux provisions	145 814,36	71 280,76
Pour risques et charges : dotation aux provisions	79 234,96	52 127,27
Autres charges	28 999,21	117 669,42
TOTAL II	13 620 565,61	12 309 593,92
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	835 159,23	1 395 012,10
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		190,00
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie	31/12/2009	31/12/2008
Produits financiers :		
Produits financiers de participation	1 064,49	80,06
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	247,26	7 520,88
Reprise sur provisions et transferts de charges	1 008,00	
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	2 319,75	7 600,94
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	84 123,95	
Intérêts et charges assimilées	62 136,08	41 158,65
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	146 260,03	41 158,65
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-143 940,28	-33 557,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	691 218,95	1 361 264,39
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	30 104,18	10 500,00
Sur opérations en capital	13 471,15	
Reprises sur provisions et transferts de charges	491 175,00	125 200,00
TOTAL VII	534 750,33	135 700,00
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	874 828,79	10 423,43
Sur opérations en capital	11 375,94	17 691,51
Dotations aux amortissements et provisions	545 931,38	557 275,78
TOTAL VIII	1 432 136,11	585 390,72
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-897 385,78	-449 690,72
Impôt sur les sociétés (IX)	178,00	115,00
TOTAL DES PRODUITS	14 992 794,92	13 847 906,96
TOTAL DES CHARGES	15 199 139,75	12 936 448,29
SOLDE INTERMEDIAIRE	-206 344,83	911 458,67
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	340 000,00	173 406,69
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	53 414,88	493 172,56
EXCEDENT OU DEFICIT	80 240,29	591 692,80
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

ANNEXE

ASSOCIATION SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

102, rue Amelot

75011 PARIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	9 281 665,25 €
- Total du compte de résultat (<i>Produits</i>)	15 332 794,92 €
- Résultat de l'exercice (<i>Excédent</i>)	80 240,29 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêté par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 15 avril 2010.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n°1 **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

NOTES RELATIVES AU POSTE DU BILAN

NOTES SUR L'ACTIF

Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Etat de créances et des dettes

NOTES SUR LE PASSIF

Note n°5	Tableau de variation des fonds propres
Note n°6	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n°7	Tableau explicatif des résultats sous contrôle de tiers financeurs
Note n°8	Tableau explicatif du résultat de l'exercice
Note n°9	Tableau du Résultat des E.P.S.M.S. et propositions d'affectations
Note n°10	Tableau des amortissements dérogatoires
Note n°11	Tableau des provisions pour risques et charges
Note n°12	Tableau de suivi des fonds dédiés

AUTRES INFORMATIONS

Note n°13	Charges à payer
Note n°14	Produits à recevoir
Note n°15	Charges constatées d'avance
Note n°16	Produits constatés d'avance
Note n°17	Bilan Financier

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n°18	Charges et produits exceptionnels
-----------	-----------------------------------

AUTRES INFORMATIONS

Note n°19	Contributions volontaires en nature
Note n°20	Engagements financiers
Note n°21	Tableau des filiales et participations
Note n°22	Effectif moyen au 31/12/2009
Note n°23	Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés
Note n°24	Droit Individuel de Formation (D.I.F.)
Note n°25	Information sur les postes des entreprises liées

NOTE N°1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (C.R.C.), à l'exception des provisions réglementées et des emprunts à recevoir, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du C.R.C. relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et des règlements C.R.C. n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

L'application des règlements C.R.C. N°2002-10 et 2004-06 concerne uniquement le C.E.R. MORBIHAN pour lequel la construction a été décomposée en méthode prospective. Ceci a entraîné la mise en évidence du coût d'achat du terrain pour une valeur de 56 406,14 €.

Pour autant, afin de maintenir l'équilibre du plan de financement, une dérogation au règlement C.R.C. N°2002-10 a entraîné la comptabilisation de l'antériorité des amortissements liés au terrain - soit 2 821,00 € - en amortissements dérogatoires. La dotation 2009, également comptabilisée en amortissements dérogatoires, s'élève à 2 821,00 €.

- de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif ;

- de l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- Suite aux accords obtenus et contractualisés avec les banques (Caisse d'Epargne, Crédit Coopératif, C.I.C. Banque B.S.D-C.I.N. et le Crédit du Nord) pour fusionner les positions débitrices et créditrices en échelle d'intérêts de l'ensemble des comptes ouverts, il est procédé à la compensation des soldes débiteurs et créditeurs desdits comptes et présentés soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette pour chacune des banques précitées. Ce principe permet d'améliorer la lecture et l'analyse financière du bilan ;
- des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations et notamment :
 - ✓ les subventions de fonctionnement de la Ville, des Conseil Généraux, AGEFIPH, de l'A.S.C.E., de la DIESES, de la Mairie de Paris, d'Ashoka Fondation France et des Conseils Régionaux dont le Conseil Régional Ile De France sont comptabilisées pour leurs montants attribués correspondant à l'arrêté des différents financeurs.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

2.1 PROVISION POUR EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Compte tenu de l'obligation de maintenir l'équilibre du fonds de roulement et de la Section d'Investissement (Article R.314-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles), le recours à un emprunt (capitaux extérieurs) et/ou à l'application d'une provision d'équilibre de la section d'investissement, est très souvent indispensable pour permettre la réalisation partielle ou totale des plans d'investissement.

Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes :

- Plan Comptable des Association et Fondations au niveau des provisions réglementées.

Au titre de 2009, aucune provision réglementée pour équilibre de la Section d'Investissement n'a été comptabilisée, cumulant ainsi un total de 332 000,00 €.

D'un point de vue financier, la constitution de ces provisions permet de constituer une réserve de trésorerie et donc d'éviter d'avoir recours à des emprunts plus importants, in fine de générer des charges d'intérêt venant grever le groupe fonctionnel III « Dépenses afférentes à la structure ».

Les investissements immobilisés des établissements sont constitués de biens mobiliers et immobiliers et de dépôts de garantie ou cautions. Une partie de ces investissements est financée par des subventions d'investissements, et l'autre par l'emprunt. Subsiste fréquemment une part des investissements qui n'est pas couverte par ces deux modes de financement : il s'agit des dépôts et cautions. Afin que ces sorties de trésorerie ne pèsent pas sur les comptes courants bancaires des établissements, SOS Insertion et Alternatives a constitué une réserve par le biais d'une provision pour équilibre de la section d'investissement.

Ces provisions pourront donner lieu à une reprise au fur et à mesure de la reconstitution de ressources stables de la section d'investissement (affectation des excédents futurs au financement des mesures d'investissement ou à un compte de subvention d'investissement renouvelable et transférable pour le financement des immobilisations mobilières et des agencements et installations, etc.)

A terme, la provision ainsi constituée pourra également être abondée de manière à réduire la part d'emprunts, source de frais financiers, ou la part de subventions d'investissement, qui seraient nécessaires pour le renouvellement des immobilisations et ceci afin de ne pas grever les charges d'intérêts liées aux emprunts au sein des différents comptes de résultats des établissements concernés.

Cette modalité dérogatoire au plan comptable permet donc finalement de lisser les besoins en financement pour les investissements et de garantir le respect des principes financiers qui doivent régir une institution pérenne : des financements stables pour des investissements à long terme ; ne pas faire peser indûment les investissements sur la trésorerie.

Ce mode de financement a l'avantage de rétablir et de renforcer l'équilibre du fonds de roulement lié à l'investissement, excédentaire que de 466 083,55 € au 31 décembre 2009, sur plusieurs années puisque l'augmentation des emplois stables (acquisitions d'immobilisations) est compensée par une augmentation des ressources stables (provision pour équilibre de la section d'investissement).

Les flux constatés au cours de l'exercice 2009 sont les suivants :

En euros	31.12.2008	Dotation	Reprise	31.12.2009
Fabrique de Mouvement	20 000			20 000
La Passerelle	67 175		50 175	17 000
C.E.R. Lozère	35 000		35 000	-
C.E.R. Guyane	87 000			87 000
U.H.D. TI'KAZ Guyane	78 000			78 000
C.E.R. 93	90 000			90 000
U.H.D. DECLIC	40 000		40 000	-
S.E.S.S.A.D. Guyane	40 000			40 000
I.T.E.P. Félix EBOUE Guyane	60 000		60 000	-
Total	517 175	-	185 175	332 000

Au 31 décembre 2008, des provisions pour équilibre de la Section d'Investissement avaient été constatées pour un montant total de 272 175 € (comptes 687500/148610). Une partie a été rejetée en 2009, à hauteur de 185 175 €, au motif que les autorités de tarification concernées privilégiaient les affectations de résultats à ces dotations. Des reprises exceptionnelles ont donc été opérées en 2009 à hauteur de 185 175 € (compte 787500).

2.2. EMPRUNTS A ENCAISSER ET A RECEVOIR :

L'association a engagé au 31 décembre 2008 des investissements pour un montant de 526 783,56 €.

Ces investissements devaient être financés par deux emprunts souscrits auprès de la Caisse d'Épargne et de la Dexia compte tenu des organismes financiers attirés des établissements concernés. Les autorités de tarification avaient donné leurs accords selon le détail joint ci-après.

Il a donc été décidé de comptabiliser un emprunt à recevoir pour un montant de 325 000,00 € au 31 décembre 2009.

Par dérogation aux principes comptables applicables en matière d'emprunt (à savoir l'enregistrement au passif des sommes empruntées, à la date de leur encaissement) il a été constaté une créance à recevoir sur les établissements de crédit auprès desquels des demandes de financement étaient en cours d'instruction avec pour contrepartie un emprunt à recevoir (selon, le détail ci-dessous).

Cet enregistrement traduit l'accord des autorités de tarification (indiquées selon le détail ci-dessous) quant à la mise en œuvre d'un emprunt pour financer les immobilisations réalisées et nécessaires à l'exploitation des sites détaillés ci-dessous ainsi qu'à la prise en charge à venir des intérêts correspondants via les différents budgets prévisionnels.

Cet enregistrement comptable a pour effet de soutenir l'équilibre apparent de la structure financière qui résulte du décalage temporel entre l'autorisation et l'obtention effective du financement (encaissement).

Cette dérogation comptable a pour effet de :

- Renforcer le fonds de roulement d'investissement positif de 141 083,55 € à un fonds de roulement positif de 466 083,55 € ;
- Renforcer le fonds de roulement net global positif de 2 432 366,63 € à un fonds de roulement net global négatif de 2 757 366,63 € ;
- passer d'un besoin de financement d'exploitation de 3 217 062,71 € à un besoin en fonds de roulement de 3 542 062,71 €.

<i>Structures</i>	<i>Montant Emprunt autorisé</i>	<i>Montant emprunt à recevoir</i>	<i>Investissements effectués</i>	<i>Financements Emprunts</i>	<i>Date d'autorisation par l'autorité de tarification</i>
C.E.R. MORBIHAN Contrat de Prêt Signé le 08/02/2010	135 000 €	135 000 €	305 413,75 €	100%	01/07/2007
U.H.D. DECLIC Contrat de Prêt Signé le 08/02/2010	190 000 €	190 000 €	221 369,81 €	100%	01/07/2008
TOTAL	325 000 €	325 000 €	526 783,56 €	100,00%	

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES ET DE PRESENTATION

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

Rappel 2008 :

Ouverture d'établissement : 10 places en Semi-Internat au 01/09/2008 au sein de l'I.T.E.P. en Guyane

Un produit d'exploitation d'un montant de 688 513,08 € comprenant également une dotation globale de financement à hauteur de 687 813,00 € (I.T.E.P. Guyane) avait été comptabilisé en 2008. Ces crédits 2008 avaient été réévalués à hauteur de 4/12^{ème} du budget en année pleine au niveau de la dotation globale de financement afin d'assurer un financement à venir pour l'I.T.E.P. Guyane qui viendra s'adosser au S.E.S.S.A.D. pour un montant de 340 000,00 € (Fonds dédiés compte 689400) et pour financer les frais de démarrage liés à l'investissement dudit I.T.E.P. à hauteur de 60 000,00 € (provision pour équilibre de la section d'investissement). Ces moyens devaient venir renforcer la prise en compte de la montée en charge progressive, à savoir :

- Exercice 2009 :
- + 10 places d'internat au 01/01/09
- + 10 places d'internat au 01/09/09

En 2009 :

Compte tenu du fait que la visite de conformité a eu lieu le 23 décembre 2008 et que l'établissement n'avait pas accueilli de jeune en 2008, l'autorité de tarification a refusé en date du 19 juin 2009 de verser la dotation globale de financement accordée pourtant par cette dernière au motif que la date de visite de conformité était bien le point de départ de l'activité de l'établissement.

En conséquence :

- Comptabilisation d'une charge exceptionnelle (compte 67300000I320) à hauteur de 688 513,08 € pour neutraliser les produits d'exploitation 2008 ;
- Reprise des Fonds dédiés à hauteur de 340 000 € ;
- Comptabilisation de crédits non reconductibles obtenus en 2009 à hauteur de 84 456,00 € afin de financer les frais de démarrage liés à l'exploitation engagés en 2008.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat doit être retraité de la manière suivante :

- Résultat 2009 excédent de 80 240,29 €
- Retraitement C.N.R.2009 - 84 456,00 €
- Résultat retraité déficit - 4 215,71 €

Fermeture d'établissement :

- **SOS Insertion et Alternatives – ARCAT S.A.V.S.**

En date du 27 avril 2009, le Conseil d'Administration a autorisé ce qui suit :

L'Association ARCAT a obtenu l'avis favorable du C.R.O.S.M.S., en date du 25 septembre 2008, pour la création d'un S.A.V.S. de 90 places. Ce projet prévoit l'intégration des activités « Envol Insertion » jusqu'alors gérées par SOS Insertion et Alternatives au profit de l'Association ARCAT, s'agissant tant de l'activité de « Réinsertion Sociale (Agefiph) que l'activité « d'Accompagnement social et psychologique auprès des personnes handicapés ».

Le Conseil autorise la cession des actifs nets, des dettes du Collège Coopératif de Paris et du personnel rattachés à la branche d'activité dite « Envol Insertion » à l'Association ARCAT de façon rétroactive à compter du 1^{er} juillet 2009.

Au titre de l'exercice 2009, Envol et Insertion génère un excédent de 88 868,55 €.

Création d'un Pôle MEDIA fiscalisé (Secteur distinct) :

- **Activité INTERDEPENDENCE (activité transférée de l'Association SOS Drogue International).**

L'opération de transfert est effective à compter du 26 mars 2009 avec la cession en pleine propriété de la publication Interdépendances et le la marque INTERDEPENDANCES.

- **Activité MAGAZINE RESPECT.**

L'opération de transfert est effective à compter du 30 janvier 2009.

Convention d'apport avec droit de reprise avec l'Association Sport Sans Frontières

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 24 octobre 2009, l'association a conclu une convention d'Apport en fonds associatif avec droit de reprise avec l'association Sport Sans Frontières. L'Association SOS Insertion et Alternatives décide de soutenir les activités de l'Association Sport Sans Frontières compte tenu de l'intérêt que présente l'objet social de cette dernière. L'Association Sport Sans Frontières œuvre dans le domaine de l'insertion et de l'éducation par le sport et s'inscrit pleinement dans les actions éducatives et à but d'insertion développées par l'Association SOS Insertion et Alternatives.

Dans le cadre des liens qui les unissent au sein du Groupe SOS, elle a souhaité utiliser une partie de ces ressources disponibles pour améliorer de façon pérenne la trésorerie et le niveau de fonds associatifs de l'Association Sport Sans Frontières.

Cet apport d'un montant de 150 000,00 € (Compte 67189996I317) est destiné expressément à renforcer les fonds associatifs en vue de soutenir les activités d'intérêt général et de bienfaisance de l'Association SOS Insertion et Alternative compte tenu de l'intérêt que représentent les dispositifs de prise en charge d'aide, de soutien et prise en charge auprès des enfants, d'adolescents et d'adultes en difficultés sociales, et visant notamment au développement de l'offre éducative et médico-sociale ou des dispositifs de réinsertion économique et sociale de ces publics, conçus, gérés ou auxquels participe l'Association.

En outre, cet apport contribuera au financement du développement des actions sociales, éducatives dont les mineurs délinquants et d'insertion dans le cadre de l'objet social de l'Association SOS Insertion et Alternatives. Ces fonds ont été transférés en dates du 26 novembre 2009 et du 15 décembre 2009.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

NEANT

6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

A - AGREGATION DES COMPTES ANNUELS :

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre, un siège (service commun), une activité propre, à savoir :

NATURE DU RESULTAT
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification
- Le Fil d'Ariane
- I.T.E.P. Guyane
- La Fabrique de Mouvement
- La Passerelle
- C.E.R. Lozère
- C.E.R. Guyane
- C.E.R. Morbihan
- C.E.R. 93
- Siège
- Ti'Kaz
- U.H.D. Déclic
- S.E.S.S.A.D. Le Colibri
Résultats des activités contrôlées (subventions)
- Envol Insertion
- Germinal
Résultats des activités en gestion libre
- Tremplin 94
- Point Sud Sport
- Déclic Gestion Libre
- C.E.R. Maritime
- Association
- Pôle Média
- Atelier Chantier d'Insertion Guyane

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et des prestations réciproques.

Les principes d'élimination sont les suivants :

-au bilan :

- Elimination des comptes de liaison inter établissement.

-au compte de résultat :

- Elimination des comptes de charges et produits internes au périmètre de l'association.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultats ne peuvent exister.

B - IMMOBILISATION INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Elles peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

A ce titre, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2009 à hauteur de 20 000,00 €, cumulant ainsi un total de 50 000,00 €.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 1 à 3 ans.

C - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Application de la méthode des composants depuis l'exercice 2005

- Les dépenses d'entretien programmées et décidées ont fait l'objet d'une provision pour gros entretien. L'établissement concerné est la Fabrique de Mouvement ;

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Ensemble immobilier :

Libellés	Pourcentage de répartition	Taux d'amortissement
Structure et ouvrage assimilés	92,40%	5,26%
Menuiserie extérieure	3,30%	5,26%
Chauffage Individuel	3,20%	7,53%
Étanchéité	1,10%	7,53%
Ravalement avec amélioration	0,00%	5%
Ascenseurs, plomberie-sanitaire, électricité	0,00%	5%
Installations, agencements, aménagements	0,00%	5%
	100%	

- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau 2 à 5 ans
- Matériel audio, vidéo, de loisir, éducatif et d'électroménagers 3 à 5 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

L'application de la méthode des composants a amené à modifier le calcul de la dotation aux amortissements par rapport à la dotation initialement acceptée au budget des établissements sociaux et médico-sociaux.

L'écart est financé par l'autorité de tarification :

(Dotation aux amortissements comptables > amortissements budgétaires)

L'écart entre la dotation aux amortissements résultant de l'application des nouvelles durées et la dotation initialement prévue et autorisée, fait l'objet d'un financement par les autorités de tarification. La dotation aux amortissements a été enregistrée sans retraitement en amortissement dérogatoire compte 68725 « Amortissements dérogatoires » pour contrepartie le compte 145 « Amortissements dérogatoires ».

D – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

Autres actifs immobilisés

Une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2009 à hauteur de 76 430 € dont 70 000,00 € liés à un prêt accordé au Collège Coopératif de Paris dans le cadre des liens qui les unissent au sein du Groupe SOS et 6 430,00 € liés à des dépôts de garantie dépréciés de l'établissement U.H.D. Déclic, cumulant ainsi un total de 91 892,68 €.

Pour rappel, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 12 200,00 €.

E- CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les créances sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M 22et M22 Bis).

Au titre de l'exercice 2009 une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 145 814,36 €. Dans le cadre de l'exercice 2009 une reprise de provision pour dépréciation a été constatée pour un montant total de 105 776,15 €.

En outre, des pertes sur créances irrécouvrables ont été constatées pour un montant global de 10 694,99 €. Elles sont neutralisées dans le compte de résultat par les reprises de dépréciation (105 776,15 €).

F - VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition par rapport au cours de la bourse. Au 31/12/2009, il n'existe pas de plus value latente. Le montant des valeurs mobilières de placement s'élève à 7 693,95 € au 31/12/2009, montant identique à 2009.

Pour autant, compte tenu des incertitudes liées à la crise financière, il a été décidé au titre de l'exercice 2009 par mesure de prudence, une dépréciation d'immobilisations financières pour un montant total de 7 693,95 €.

G- EMPRUNTS :

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

H- PROVISIONS REGLEMENTEES :

Ces provisions sont une application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007.

Les provisions réglementées sont constituées en vertu de dispositions réglementaires qui sont les suivants :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires (voir § C et 1)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)

Couverture du besoin en fonds de roulement :

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fond de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées. La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 141 « Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement ».

Une comptabilisation de dotations pour couverture des besoins en fonds de roulement (provisions réglementées) pour un montant total de 130 000,00 € (comptes 141100) avait été effectuée au sein des comptes 2008. Ces dotations étaient considérées comme des pré-affectations des résultats des activités soumises à approbation des autorités de tarification. Ces dernières ont rejeté ces dotations en 2009 à hauteur de 65 000,00 € au motif que les autorités de tarification concernées privilégiaient les affectations de résultats à ces dotations. Une reprise a été opérée au sein des comptes 2009 à hauteur de 65 000,00 € (compte 787410 : établissement la Passerelle et compte 787480 au lieu du 787410 La Fabrique de Mouvement).

Par ailleurs, une reprise de provision a été effectuée d'un montant de 31 000,00 € (compte 787410 : établissement C.E.R. LOZERE). Il s'agissait d'une dotation comptabilisée en 2007, considérée comme une pré-affectation du résultat de l'activité soumise à approbation de l'autorité de tarification de l'établissement précité. Cette dernière a finalement été rejetée en 2009 à hauteur de 31 000,00 € au motif que l'autorité de tarification concernée privilégiait l'affectation du résultat à cette dotation.

En outre, une reprise de provision a été effectuée à hauteur de 210 000,00 € (compte 787410 : établissement GERMINAL) pour couvrir une partie des dépenses d'exploitation engagées dans le cadre des actions associatives en lien avec les activités dudit établissement.

Au titre de l'exercice 2009, aucune provision pour la couverture du besoin en fonds de roulement n'a été comptabilisée.

Renouvellement des immobilisations :

En application de l'article D.314-206, une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 142 « Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ».

Rappel 2007 et 2008 :

Au titre de l'exercice 2007, une provision pour renouvellement des immobilisations avait été comptabilisée pour un montant de 290 000,00 €.

Cette dotation était considérée comme une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concernait l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 290 000,00 €

Au titre de l'exercice 2008, une provision pour renouvellement des immobilisations a été comptabilisée pour un montant de 100 000,00 €.

Cette dotation est considérée comme une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concerne l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 100 000,00 €, cumulant ainsi total de 390 000,00 € au 31 décembre 2008.

Pour 2009 :

Au titre de l'exercice 2009, une provision pour renouvellement des immobilisations avait été comptabilisée pour un montant total de 470 175 ,00 €.

Ces dotations sont considérées comme des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation.

Elles concernent les établissements suivant, à savoir :

- La Passerelle pour un montant de 50 175,00 € ;
- Le C.E.R.Morbihan pour un montant de 20 000,00 € ;
- Le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 100 000,00 € cumulant ainsi un total de 490 000,00 € au 31 décembre 2009 ;
- L'I.T.E.P. Félix EBOUE pour un montant de 300 000,00 €.

Réserves des plus-values nettes d'actifs :

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (compte 14861) » et les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif circulant (compte 14862) peuvent être constituées ».

Au titre de l'exercice 2009, une provision a été comptabilisée pour un montant total de 5 486,02 €. Ces écritures permettent de transférer en sections d'investissements les plus values qui représentent la différence entre les montants enregistrés dans les comptes 675 et 775 des investissements cédés et mis au rebut en 2009 des établissements concernés. Le montant des provisions constatées s'élèvent ainsi à 32 538,53 € au 31-12-2009.

I- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au règlement C.R.C. 2000-06.

Les provisions pour risques et charges comprennent tant les risques économiques supportés par l'Association que les compléments de charges actés par les autorités de tarification.

Les provisions pour gros entretiens ou grandes révisions incluent les nouvelles règles applicables à compter du 1er janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions. Ces nouvelles règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien. Cette nouvelle règle donne un caractère obligatoire à la constitution de telle provision.

Les provisions pour risques prud'hommes et autres litiges sont évalués en conformité avec le règlement C.R.C. 2000-06.

Au 31-12-2009, des provisions pour risques et charges s'élèvent à 210 827,56 €.

Les dotations suivantes, d'une valeur totale de 79 234,96 €, ont été constatées en 2009:

Pour litiges salariaux	:	79 234,96 €
------------------------	---	-------------

Dans le cadre de l'exercice 2009 des reprises de provision pour risques et charges ont été constatées pour un montant global de 47 652,56 €.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Pour gros entretiens et grandes révisions :	7 334,25 €
Pour risque de non recouvrement de subventions :	40 318,31 €

J - PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE :

Evaluation :

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes (méthode actuarielle recommandée pour les associations de plus de 250 salariés) :

- prise en compte d'un taux d'actualisation 4,20 %,
- coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans,
- application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),

- il est tenu compte du salaire du mois de décembre 2009 en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31/12/2009 divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires),

- taux de charges sociales fiscales retenu à 57%.

Le montant de l'engagement inscrit est proratisé en fonction du nombre de droits acquis en matière d'années de présence pour chacun des salariés.

L'association n'a pas comptabilisé de provision et a mentionné en engagement hors bilan le montant total de la provision pour indemnités de fin de carrière (**Note N°20**). Son montant au 31 décembre 2009 : 188 195 €.

K - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :

En application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007, les modalités de comptabilisation des provisions pour congés payés des établissements en gestion contrôlées sont les suivants :

- la dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes sociales et fiscales.
- le différentiel entre le montant de la provision au 31-12-2009 et au 31-12-2008 est porté au compte de résultat pour l'ensemble des établissements.

Etablissements en gestion contrôlée :

- la quote-part de la dette provisionnée pour congés à payer non financée, au 1er janvier 2007, a été affectée au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification » et est présentée au passif du bilan dans les résultats sous contrôle de tiers financeur ;
- la variation de la dette constatée entre deux exercices est comptabilisée en charges de personnel. Le rejet par les autorités de tarification fera l'objet d'une affectation au compte 1162 « Dépenses pour congés payés » qui sera présentée au passif du bilan dans les résultats sous contrôle de tiers financeur.

L – ENGAGEMENTS A REALISER SUR FONDS DEDIES NOTE N°12 :

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement C.R.C. N°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds non engagés au 31/12/2009 à hauteur de 476 339,97 € ont été rapportés au compte de résultat de la manière suivante :

Etablissement Germinal :

Eléments	Au 01/01/2009	Augmentations	Transferts	Au 31/12/2009
Fonds non engagés				
en couverture de Prêts	153 172,56	53 414,88	153 172,56	53 414,88
Total	153 172,56	53 414,88		53 414,88
Comptes utilisés		689400		

Association :

Eléments	Au 01/01/2009	Augmentations	Tranferts	Au 31/12/2009
GERMINAL				
Fonds non engagés				
en couverture de Prêts			153 172,56	153 172,56
Total	0,00	0,00	153 172,56	153 172,56
Comptes utilisés		689400		

Le S.E.S.S.A.D. Le Colibri :

Eléments	Au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2009
				0,00
Financement I.T.E.P.				
Guyane par la D.S.D.S.	269 752,33			269 752,33
Total	269 752,33	0,00	0,00	269 752,33
Comptes utilisés		689400	789400	

I.T.E.P. Guyane :

Eléments	Au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2009
				0,00
Financement I.T.E.P.				
Guyane par la D.S.D.S.	340 000,00		340 000,00	0,00
Total	340 000,00	0,00	340 000,00	0,00
Comptes utilisés		689400	789400	

M – DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION NOTE N°24 :

Ces dépenses sont imputables sur l'obligation légale de l'association de participer au développement de la formation professionnelle continue.

Aucune demande de formation n'a été présentée au 31/12/2009 et aucun passif n'existe à ce sujet.

A noter qu'au 31/12/2009, faute d'élément évalué de façon certaine, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F. n'a pas été évalué et de facto non valorisé.

N – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NOTE N° 19 :

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Au titre de l'exercice 2009, aucune contribution n'a été attribuée.

O – VOLONTARIAT ASSOCIATIF NOTE N°23 : (Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés)

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 204 966,11 €, représentant des rémunérations à hauteur de 200 398,97 € et représentant des avantages en nature pour un montant de 4 567,14 €.

Le Président de l'Association est bénévole et n'a pas perçu à ce titre ni rémunération ni avantages en nature.

P – DONS :

Les dons manuels sont portés en recettes exceptionnelles. Au titre de l'exercice 2009, aucun montant n'a été perçu.

Q – PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (hors reprises de provisions, dons, quote-part Subvention Vitree Compte de Résultat, transferts de charges, dotations aux amortissements et provisions) Note N°18 :

Les produits exceptionnels pour un montant total de 43 575,33 € et les charges exceptionnelles pour un montant global de 886 204,73 € tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Le détail des opérations constatées en résultat exceptionnel est présenté en note 18.

R) CHARGES LIEES A L'IMPOT :

La charge d'impôt est due à la possession des titres des entités lucratives détenues.

R) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

RAPPEL :

- Prises de participation :

Le 23 mai 2007, l'association a approuvé l'acquisition de la participation de l'association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement. ARCAT détenait 7,38% de la société pour une valeur nominale de 73.800 €. Aucune valorisation des titres n'a été effectuée faute d'évaluation des titres de la S.A.S. G.A.D. au moment de la clôture de l'exercice 2007.

Au terme d'une Assemblée générale extraordinaire en date du 18 octobre 2008, l'Association SOS Insertion et Alternatives approuve l'augmentation de capital de la

société par incorporation des comptes courants d'associés au capital social de Mobility + portant ainsi le capital actuel de 50.000 € à 150.000 €, soit une augmentation de capital de 100.000 €, en vue d'accompagner le développement de la société.

L'ensemble des actionnaires a souscrit à cette augmentation de capital au prorata de son pourcentage de détention, soit pour l'association SOS Insertion et Alternatives 33,4% représentant 33 333,34 € cumulant ainsi une détention du capital social à hauteur de 63 373,34 €.

Au terme de cette augmentation de capital divisé en 15 000 parts de 10 € chacune, l'association SOS Insertion et Alternatives a acquis 4 967 parts sociales parts sociales numérotées de 10.034 à 15.000 de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme globale de 63 373,34 €.

Ces parts représentent 33,11 % du capital social de la S.A.R.L. Mobility + fixé à 150.000 €.

Au titre de 2009 : afin de se conformer à l'augmentation de capital décidée en octobre 2008 selon les modalités suivantes : capital divisé en 15 000 parts de 10 € chacune, l'association SOS Insertion et Alternatives avait acquis 4 967 parts sociales parts sociales numérotées de 10.034 à 15.000 de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme globale de 49 670,00 et non comme comptabilisée en 2008 à hauteur de 63 373,34 €.

En conséquence, un ajustement a été opéré en 2009 de - 13 703,34 € pour se conformer aux acteurs juridiques.

En 2009 :

Au terme d'une Assemblée générale extraordinaire en date du 24 octobre 2009, l'Association SOS Insertion et Alternatives approuve l'augmentation de capital social de la société G.A.D. par incorporation d'un compte courant d'associé (créance liquide et exigible détenue par SOS Insertion et Alternatives à hauteur de 200 000 €) au capital social de la S.A.S. G.A.D. pour un montant total de 324 000 € par émission de 3 240 actions de numéraire de 100 € chacune. Le prix d'émission de l'action est de 555,45 € (prime d'émission incluse 455,55 €). L'Association SOS Insertion et Alternatives souscrit 360 actions à titre irréductible, soit représentant un montant de 200 000,00 €, portant ainsi le capital détenu de 150 000 à 350.000 €, soit une augmentation de capital de 200.000 € en vue d'accompagner le développement de la société.

Le 23 mai 2007, l'association a approuvé l'acquisition de la participation de l'association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement. ARCAT détenait 7,38% de la société pour une valeur nominale de 73.800 €. Aucune valorisation des titres n'a été effectuée faute d'évaluation des titres de la S.A.S. G.A.D. au moment de la clôture de l'exercice 2007. Suite à valorisation effectuée au 31 décembre 2008 de la SAS G.A.D., une évaluation des titres de participation de l'Association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement de la façon suivante :

Participation Arcat au 01/01/07	73 800,00	A
Capital GAD au 01/01/07	1 000 000,00	B
Part Arcat	7,38%	B/A=C
Valorisation GAD au 31/12/08	6 380 000,00	D
Augmentations de capital entre le 01/01/07 et le 31/12/08	150 000,00	E
Valorisation avant augmentation	6 230 000,00	D-E=F
Valeur des titres cédés	459 774,00	FxC=G
Nominal cédé	73 800,00	H
Plus-value à constater	385 974,00	G-H

En conséquence, une plus-value a été constatée à hauteur de 385 974,00 € dans le cadre de l'arrêté des comptes 2009.

En date du 26 mars 2009, l'Association SOS Insertion et Alternatives acquière 85 parts sociales de la S.A.R.L. Respect Editions (Capital de 1000 € pour 100 parts sociales à 10 € chacune) à un prix arrêté conjointement de 294 € chacune, soit un montant total de 24 990 €.

Courant 2009, l'Association SOS Insertion et Alternatives au sein du Pôle MEDIA a acquis 15 parts sociales à 10 € chacune de Respect Magazine.

Répartition des filiales et des sociétés contrôlées NOTE N° 21

(En euros)

Société filiale	Capital détenu au 01/01/09		Evolution du nominal sur 2009/ augmentation capital/Régularisation	Capital détenu au 31/12/09		Valorisation des titres à l'actif au 31/12/09
	Nominal	%		Nominal	%	
G.I.E. Alliance Gestion	19.816,49	9,9%				19.816,49
U.E.S. Alliance Immobilière	15,24	0%		15,24	0%	15,24
S.A.S. Groupe Alterna Développement	150.000,00	15,0%	200 000,00 385 974,00	186 000,00	12,62%	735 974,00
S.A.R.L. Mobility+	63 373,34		- 13 703,34	49 670,00	33,11%	49 670,00
Respect Editions			24 990,00	1000,00	100%	24 990,00
Respect Editions			150,00	150,00	0%	150,00

Le pourcentage du capital détenu représente également le pourcentage des droits de vote détenus, à l'exception des droits de vote de l'UES Alliance Immobilière, dont l'association possède les pourcentages suivants (déterminé au prorata des baux conclus avec la coopérative) :

Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2008 : 7,15 %.
Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2009 : 6,80 %.

T --LE MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES FIGURANT AU
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE :

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat d'une part pour les honoraires comptabilisés au titre de la mission de contrôle légal, et d'autre part pour les honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal, se monte à 54 477,80 €.

NOTE N° 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	67 092,15	16 955,51	9 645,76		74 401,90
TOTAL (I)	67 092,15	16 955,51	9 645,76		74 401,90
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	56 406,14				56 406,14
Constructions	361 241,34				361 241,34
Installations techniques matériel et outillage	18 288,01	4 274,50	2 197,00		20 365,51
Installations générales, aménagements divers	1 502 857,90	162 068,44	12 854,96		1 652 071,38
Matériel de transport	173 820,97	114 241,00	48 238,85		239 823,12
Matériel de bureau et informatique	157 938,86	37 473,64	41 321,81		154 090,69
Mobilier	200 608,92	22 397,29	33 888,84		189 117,37
Autres	139 609,66	30 117,48	41 738,27		127 988,87
Immobilisations corporelles en cours		838,31			838,31
Avances et acomptes		13 380,00			13 380,00
TOTAL (II)	2 610 771,80	384 790,66	180 239,73		2 815 322,73
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	233 205,07	611 114,00	13 703,34		830 615,73
Prêts	50 690,00	25 660,00	5 550,00		70 800,00
Autres titres et immobilisations financières	354 677,99	24 866,81	32 394,38		347 150,42
TOTAL (III)	638 573,06	661 640,81	51 647,72		1 248 566,15
TOTAL (I+II+III)	3 316 437,01	1 063 386,98	241 533,21		4 138 290,78

NOTE N° 3 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	13 365,40	5 178,57	5 645,76		12 898,21
TOTAL (I)	13 365,40	5 178,57	5 645,76		12 898,21
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	76 418,95	24 451,80			100 870,75
Installations techniques matériel et outillage	11 986,17	4 281,28	2 014,00		14 253,45
Installations générales, aménagements divers	370 480,95	174 451,92	7 019,16		537 913,71
Matériel de transport	74 814,37	56 169,69	20 097,12		110 886,94
Matériel de bureau et informatique	93 975,95	38 278,21	34 667,95		97 586,21
Mobilier	97 676,78	39 186,01	30 803,43		106 059,36
Autres	99 339,16	23 974,75	38 187,11		85 126,80
TOTAL (II)	824 692,33	360 793,66	132 788,77		1 052 697,22
TOTAL (I+II)	838 057,73	365 972,23	138 434,53		1 065 595,43

Note n° 4 TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts (1)	70 800,00	800,00	70 000,00
Autres immobilisations financières	342 939,67		342 939,67
Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir			
Usagers et comptes rattachés	2 527 536,71	2 527 536,71	
Autres créances	3 569 318,71	3 073 885,20	495 433,51
Charges constatées d'avance	138 024,73	138 024,73	
TOTAL	6 648 619,82	5 740 246,64	908 373,18
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice	25 660,00		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	5 550,00		

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 798 856,22	1 133 103,33	196 638,56	469 114,33
Emprunts et dettes financières divers	252 087,36	252 087,36		
Fournisseurs et comptes rattachés	863 329,48	863 329,48		
Dettes fiscales et sociales	1 133 183,66	1 133 183,66		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	247 628,20	247 628,20		
Produits constatés d'avance	25 916,66	25 916,66		
TOTAL	4 321 001,58	3 655 248,69	196 638,56	469 114,33
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	123 719,31			

NOTE N° 5 : TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Variation de périmètre	Montant fin exercice
Fonds propres						
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00					10 000,00
Ecart de réévaluation						
Reserves						
Statutaires ou contractuelles						
Reserves réglementaires :						
- investissement	687 286,13	228 173,71				915 459,84
- compensation	266 931,42	117 473,16				384 404,58
- trésorerie	274 786,80	182 029,25				456 816,05
Autres réserves						
Report à nouveau	10 962,78	-183 680,96				-172 718,18
Résultat de l'exercice	591 692,80	-591 692,80	80 240,29			80 240,29
Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise						
- Apports	675 000,00					675 000,00
- Legs et donation						
- Résultats sous contrôle de tiers	219 717,54	250 937,09				470 654,63
SUBVENTIONS						
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Reserve de trésorerie	518 000,00			306 000,00		212 000,00
Amortissements dérogatoires	14 104,40		2 821,00			16 925,40
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	544 227,51		5 486,02	185 175,00		364 538,53
Autres provisions réglementées	390 000,00		470 175,00			860 175,00
TOTAL (I)	4 202 709,38	3 239,45	558 722,31	491 175,00		4 273 496,14

Affectation résultat en provisions (note 5)	
Autres affectations (à détailler)	
Total	

Note n° 6 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Nature du report à nouveau	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
Dépenses refusées (114) :				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du CASF (114-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	0,00			0,00
Report à nouveau gestion libre (110 - 119)	10 962,78	10 346,26	194 027,22	-172 718,18
TOTAL	10 962,78	10 346,26	194 027,22	-172 718,18

Note n° 7 TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

Nature des résultats sous contrôle de tiers financeurs	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
Report à nouveau des résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification (115) :	525 400,63	513 173,60	418 949,01	619 625,22
Dépenses non opposables (116) :				
Amortissements comptables excédentaires différés (116-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	-132 878,59			-132 878,59
Dépenses pour congés à payer (116-2)	-47 594,08	21 811,56	69 057,52	-94 840,04
Autres droits acquis par les salariés (116-3)	-2 539,37	2 673,33	1 064,00	-930,04
Rejet provision réserve de trésorerie (116-4)	-127 420,01	815 933,09	596 175,00	92 338,08
Autres dépenses non opposables (116-8)	4 748,96	7 591,04	25 000,00	-12 660,00
TOTAL	219 717,54	1 361 182,62	1 110 245,53	470 654,63

Note n° 8 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification		
- Le Fil d'Ariane		5 126,79
- I.T.E.P. Guyane		88 956,24
- La Fabrique de Mouvement		128 848,93
- La Passerelle		98 784,23
- C.E.R. Lozère		142 673,50
- C.E.R. Guyane	63 935,86	
- C.E.R. Morbihan		117 567,08
- C.E.R. 93		11 309,08
- Siège		8 801,27
- Ti'Kaz	94 042,00	
- U.H.D. Déclic		75 057,23
- SESSAD Le Colibri		10 651,21
Résultats des activités contrôlées (subventions)		
- Envol Insertion		88 868,55
- Germinal		15 417,38
Résultat des activités en gestion libre		
- Tremplin 94		215 756,45
- Pôle Média	458 032,27	
- Atelier Chantier Insertion Guyane	63 063,77	
- Association	248 503,75	
SOLDE	927 577,65	1 007 817,94

SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

Bilan au 31/12/2009

Page 35

Note n° 9 TABLEAU DU RESULTAT DES E.P.S.M.S ET PROPOSITION D'AFFECTATION

RESULTAT A AFFECTER						
ETABLISSEMENT	Résultat comptable	Resultats antérieurs à affecter	Réserve de compensation des déficits	Excédents affectés compensation charges d'amortissement	Dépenses inopposables	Résultat administratif
Le Fil d'Ariane	5 126,79	51 191,91			-13 988,86	42 329,84
I.T.E.P. de Guyane	88 956,24	-84 456,18			302 184,19	306 684,25
La Fabrique de Mouvement	128 848,93				-23 691,65	105 157,28
La Passerelle	98 784,23	50 435,54			-95 310,74	53 909,03
C.E.R. Lozère	142 673,50	48 438,52			-64 450,63	126 661,39
C.E.R. Guyane	-63 935,86	94 603,20			21 018,64	51 685,98
C.E.R. Morbihan	117 567,08	-2 611,43			19 228,02	134 183,67
C.E.R. 93	11 309,08	11 898,72			4 750,63	27 958,43
Siège	8 801,27	-12,98			1 263,83	10 052,12
Ti'Kaz	-94 042,00	77 635,04			22 581,75	6 174,79
U.H.D. Déclic	75 057,23	1 469,84			-30 446,92	46 080,15
SESSAD Le Colibri	10 651,21				-835,59	9 815,62
TOTAUX	529 797,70	248 592,18			142 302,67	920 692,55

PROPOSITIONS D'AFFECTATION							
ETABLISSEMENT	Affectation en Réserves				Affectation en report à nouveau		
	Excédent Investissement	Excédent Couverture BFR	Compensation Deficit	Compensation Charges d'amortissement	Excédent réduction charges exploitation	Excédent financement mesures exploitation	Report à nouveau déficitaire
Le Fil d'Ariane		42 329,84					
I.T.E.P. de Guyane	306 684,25						
La Fabrique de Mouvement	32 000,00		73 157,28				
La Passerelle	26 954,52		26 954,51				
C.E.R. Lozère		73 380,63			53 280,76		
C.E.R. Guyane	51 685,98						
C.E.R. Morbihan	50 000,00	50 000,00	34 183,67				
C.E.R. 93	13 979,21		13 979,22				
Siège			10 052,12				
Ti'Kaz	6 174,79						
U.H.D. Déclic	16 080,15	30 000,00					
SESSAD Le Colibri	9 815,62						
TOTAUX	513 374,52	195 710,47	158 326,80		53 280,76		

Note n° 10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Nature de l'immobilisation	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction	14 104,40	2 821,00		16 925,40

Matériel				

TOTAL	14 104,40	2 821,00	0,00	16 925,40

Note n° 10 bis TABLEAU DES AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES DIFFERES

Amortissement excédentaire différé	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction				

Matériel				
TOTAL				

NOTE N° 11 : TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	142 462,21		79 234,96	40 318,31	181 378,86
Provisions pour départ à la retraite					
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations	36 782,95			7 334,25	29 448,70
Provisions pour ARTT					
Autres provisions risques charges					
TOTAL (I)	179 245,16		79 234,96	47 652,56	210 827,56
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations :					
- incorporelles	30 000,00		20 000,00		50 000,00
- corporelles					
- financières	16 470,68		76 430,00	1 008,00	91 892,68
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	80 622,04	14 950,53	46 318,25	80 800,12	61 090,70
Autres provisions pour dépréciation	42 009,81	-14 950,50	131 996,11	24 976,03	134 079,39
TOTAL (II)	169 102,53	0,03	274 744,36	106 784,15	337 062,77
TOTAL GENERAL (I+II)	348 347,69	0,03	353 979,32	154 436,71	547 890,33
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			245 049,32	153 428,71	
- financière			76 430,00	1 008,00	
- exceptionnelle			32 500,00		

NOTE N° 13 : CHARGES A PAYER

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
1688 Intérêts courus sur emprunts	3 481,34
4081 Fournisseurs - factures non parvenues	153 128,21
4198 Avoirs à établir	2 127,32
42820 Dettes provisionnées pour congés à payer et heures supplémentaires	344 344,16
42821 Dettes provisionnées pour RTT	5 550,93
42822 Dettes provisionnées pour prime	2 379,01
42827 Dettes provisionnées pour heures supplémentaires	13 170,82
4285 - 4286 Autres charges de personnel	35 909,26
4382 Charges sociales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	166 385,66
4386 Organismes sociaux - autres charges	8 460,95
4482 Charges fiscales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	13 610,86
4486 Etat - autres charges	135,10
4686 Autres dettes	8 403,18
TOTAL	757 086,80

NOTE N° 14 : PRODUITS A RECEVOIR

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
4181 Clients et comptes rattachés	479 187,92
4098 Fournisseurs avoirs	23 381,59
4387 Organismes sociaux IJSS	26 653,29
4487 Subventions à recevoir	95 666,64
455 Comptes courants	1 064,49
4687 Divers - produits à recevoir	73 001,50
TOTAL	698 955,43

Note n°15 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2009

		2009
486	Charges constatées d'avance	138 024,73
	<i>Total</i>	138 024,73

Note n°16 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2009

		2009
487	Produits constatés d'avance	25 916,66
	<i>Total</i>	25 916,66

NOTE N° 17 : BILAN FINANCIER

BIENS	2008	2009	FINANCEMENTS	2008	2009
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles nettes	23 726,75	11 503,69	Apports ou fonds associatifs	685 000,00	685 000,00
Immobilisations corporelles brutes			Réserves des plus values nettes		
- Terrains	56 406,14	56 406,14	Excédents affectés à l'investissement	687 286,13	915 459,84
- Constructions	361 241,34	361 241,34	Report à nouveau	10 962,78	-172 718,18
- Installations, matériels et outillages techniques	2 193 124,32	2 383 456,94	Subventions d'investissements		
- Autres immobilisations corporelles			Provisions réglementées	404 104,40	877 100,40
Immobilisations en cours		14 218,31	Différences sur réalisations d'immobilisations	544 227,51	364 538,53
Immobilisations financières	638 573,06	1 248 566,15	Emprunts - dettes financières	526 136,17	727 505,63
Charges à répartir			Amortissements des immobilisations	841 163,01	1 144 589,90
Autres			Autres - Fonds dédiés		
Résultat Gestion Propre Déficitaire			Résultat Gestion Propre excédentaire		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	3 273 071,61	4 075 392,57	TOTAL I	3 698 880,00	4 541 476,12
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (II-III)			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)	425 808,39	466 083,55
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Créance art.35 art.58			Réserves de trésorerie	792 786,80	668 816,05
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	438 417,89	978 360,91	Réserve de compensation	266 931,42	384 404,58
Résultat déficitaire			Résultat sous contrôle de tiers financeurs	658 135,43	1 449 015,54
Autres			Résultat excédentaire	591 692,80	80 240,29
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Provisions pour risques et charges	179 245,16	210 827,56
TOTAL IV	438 417,89	978 360,91	Autres - Fonds dédiés	762 925,09	476 339,97
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			TOTAL III	3 251 716,70	3 269 643,99
Valeurs d'exploitation			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	1 415 298,81	1 191 263,08
Stocks			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	3 239 107,49	1 737 368,64
Avances et acomptes versés	21 113,99	24 473,28	Dettes d'exploitation		
Organismes payeurs, usagers	1 630 579,59	2 497 937,83	Avances reçues	6 101,34	2 127,32
Créances diverses d'exploitation	1 534 009,50	1 745 915,72	Fournisseurs d'exploitation	245 791,73	863 329,48
Créances irrécouvrables en non-valeur		29 598,88	Dettes sociales	849 884,84	1 012 489,33
Charges constatées d'avance	150 890,68	138 024,73	Dettes fiscales	89 756,10	120 694,33
Report à nouveau CP			Dettes diverses d'exploitation	270 940,49	479 950,16
Autres	2 265 501,30	1 823 402,99	Provisions pour dépréciation	122 631,85	195 170,09
Comptes de liaison exploitation			Produits constatés d'avance	46,69	25 916,66
TOTAL VI	5 602 095,06	6 259 353,43	Ressources à reverser à l'aide sociale		
FONDS EN EXCESSUS DE ROULEMENT (V-VI)	4 600 372,03	3 242 063,71	Fonds déposés par les résidents	16 567,00	17 613,35
Liquidités			Autres		
Valeurs mobilières de placement	7 693,95		Comptes de liaison exploitation		
Disponibilités	4 645 456,63	278 156,33	TOTAL V	1 601 720,04	2 717 290,72
Régie d'avance	8 406,49	8 498,18	EXCEDENT DE FINANCEMENT DE LIQUIDATION (VII-V)		
Autres			Financements à court terme		
Comptes de liaison trésorerie			Fournisseurs d'immobilisations		
TOTAL VIII	4 661 557,07	286 654,51	Fonds des majeurs protégés		
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)			Concours bancaires courants	5 418 928,59	1 067 869,25
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	13 975 141,63	11 599 761,42	VMP		
			Intérêts courus non échus	3 896,30	3 481,34
			Autres		
			Comptes de liaison trésorerie		
			TOTAL VII	5 422 824,89	1 071 350,59
			TRÉSORERIE NEGATIVE (VII-VII)	761 257,85	754 696,08
			TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	13 975 141,63	11 599 761,42

NOTE N° 18 RESULTAT EXCEPTIONNEL AU 31/12/2009

	2009
Valeur nette des actifs cédés	-11 375,94
Produits de cessions des éléments d'actifs	13 471,15
Impact des opérations en capital	2 095,21
Régularisation charges sociales et fiscales exercices antérieurs	15 143,75
Pénalités et amendes fiscales et sociales	-7 657,77
Régularisations dépôts de garantie	144,54
Régularisations dépôts de garantie	-2 384,90
Sinistres véhicules non remboursés	-17 441,11
Produits PJ PJJ 2005	4 648,64
Régularisations fournisseurs factures antérieures	840,26
Condamnation fournisseur agence immobilière	9 326,99
Apport avec droit de reprise Association Sport Sans Frontières	-150 000,00
Régularisation dépenses formation 2008	-280,00
Apport fond de dotation Acteurs de la Solidarité	-3 000,00
Régularisations fournisseurs factures antérieures	-5 551,93
Annulation produits d'exploitation ITEP Guyane	-688 513,08
Impact des opérations de gestion	-844 724,61
TOTAL	-842 629,40

NOTE N° 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	
a) intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	
part à moins d'un an	30 716,30
part à plus d'un an et moins de 5 ans	116 568,49
part à plus de cinq ans	118 990,53
b) engagement de crédit bail	
c) cautions données	
d) provision pour départ à la retraite dont comptabilisée	188 195,00
e) cessions de créances en garantie de découvert	
- Caisse d'Epargne : découvert garanti à 50% par des créances Dailly, Euribor 1M + 1,5% 1 an	1 500 000,00
- Dexia : découvert garanti à 100% par des créances Dailly, Eonia + 1,3% 1 an	2 000 000,00
f) autres engagements	
SOS IA membre du G.I.E. ALLIANCE GESTION est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres du G.I.E. Au 31 décembre 2009, le passif du G.I.E. répondant au critère ci-dessus s'élevait à :	
- Dettes financières : 446 690 €	
- Dettes d'exploitation : 2 576 902 €	
- Dettes diverses : 2 824 572 €	
Représentant au total : 5 848 164 €	
Au cours de l'exercice 2009, la participation de SOS IA à l'ensemble des charges du G.I.E. ALLIANCE GESTION a été de : 5,74%	
Engagements reçus	
a) cautions reçues	

NOTE N° 21 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénominations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultats
GIE ALLIANCE GESTION	200 000	521	9,91%	19 816	7 680 456	0
GROUPE ALTERNA DEVELOPPEMENT	1 474 000	1 374 913	12,62%	735 974	950 191	-336 391
MOBILITY +	150 000	3 180	33,11%	49 670	652 476	34 760
EURL RECONNECT	1 000	-63 935	85,00%	24 990	196 392	-73 147

NOTE N° 22 EFFECTIF AU 31/12/2009

	2009
DIRECTION	19,00
ADMINISTRATION GENERALE	24,03
SOCIO-EDUCATIF	73,50
MEDICAL	
PARAMEDICAL	8,60
SERVICES GENERAUX	27,77

NOTE N° 25 : INFORMATION SUR LES POSTES DES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées et les participations au 31/12/2009

Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et Acomptes sur immobilisations		
Participations	830 465,73	Alliance Immobilière - GAD - Alliance Gestion - Mobility +
Créances rattachées à des participations		
Prêts/Cautions/Fonds de roulement GIE	153 849,59	Alliance Immobilière - Collège Coopératif de Paris - Alliance Gestion
Avances et Acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	760 865,08	Collège coopératif - SOS DI - SOS HS - JCLT - ARCAT - AUXILIA - GAD - Alliance Gestion - Mobility + - Voiture And Co Association Point Sud Rugby
Autres Créances	2 171 206,44	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	252 087,36	SOS DI - Mobility + - SOS HS
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	608 752,98	Alliance Gestion - GAD - Alliance Immobilière - SOS DI - ARCAT - AUXILIA - ADE - Crescendo - JCLT - Association Point Sud Rugby
Autres Dettes	50 670,04	SOS DI
Produits de participation		
Autres produits financiers	1 064,49	GAD - Sport Sans Frontières
Charges Financières		

HMT Audit

1, boulevard de Magenta
F-75010 PARIS

Tél. 33 (0) 1.42.39.17.90
Fax. 33 (0) 1.42.40.00.11
Email : hmt@dsaf.com

SIRET 311 411 789 000 51
NAF : 6920Z
URSSAF : 756 83 0662703 001 011

Numéro TVA Intracommunautaire
FR 55 311 411 789
www.du-savetier-au-financier.com

Hubert M. TUBIANA

Diplômé de l'Institut du droit des affaires de la faculté de Paris - Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

ASSOCIATION SOS INSERTION & ALTERNATIVES

ASSOCIATION LOI DE 1901

Siège social : 102 Rue Amelot
75011 PARIS

Tél. : 01.58.30.55.55

o0o

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

o0o

ASSOCIATION SOS INSERTION & ALTERNATIVES

ASSOCIATION LOI DE 1901
Siège social : 102 Rue Amelot
75011 PARIS

o0o

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

o0o

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 mai 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association SOS INSERTION & ALTERNATIVES, joints au présent rapport, qui comprend les structures suivantes :
Siège social; Germinal ; Tremplin 94 ; Envol Insertion ; Déclic ; CER Morbihan, CER Guyane ; Fil d'Ariane ; Fabrique de Mouvements ; CER Lozère ; CER Martinique ; CER 93 ; TI'KAZ; la Passerelle ; Association; UHD déclic ; SESSAD Le Colibri ; ITEP Guyane ; POLE MEDIA ; Atelier chantier d'insertion Guyane.
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Votre Conseil d'Administration réuni le 15 avril 2010 a arrêté le montant du bilan tant actif que passif à **€. 9 281 665.25** faisant apparaître un excédent s'élevant à **€. 80 240.29**. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Les dérogations aux principes comptables concernant les provisions pour équilibre de la section d'investissement et les emprunts encaissés et à recevoir, exposées dans le paragraphe 2 de la note n°1 de l'annexe « Règles et méthodes comptables ».

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note n°1 de l'annexe expose deux dérogations aux principes comptables.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien fondé de ces dérogations et avons vérifié les informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 11 juin 2010


HMT Audit
Hubert M. TUBIANA
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

102, rue Amelot

75011 – PARIS

COMPTES ANNUELS CUMULÉS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2009 AU 31 DECEMBRE 2009

	ASSOCIATION SOS INSERTION & ALTERNATIVES COMPTES ANNUELS au 31/12/2009	Sommaire
--	--	----------

NOTE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES.....	1
BILAN ACTIF.....	2
BILAN PASSIF.....	3
COMPTE DE RESULTAT.....	4 - 5
ANNEXE.....	6 - 47
<hr/>	
DETAIL DES COMPTES.....	48
Bilan.....	49 - 92
Compte de résultat.....	93 - 160

IA20	SOS INSERTION & ALTERNATIVES COMPTES ANNUELS au 31/12/2009	Page 1
------	---	--------

NOTE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES

1- LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE

AU 31/12/2009	AU 31/12/2008
IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES - I315 : SIEGE SOCIAL - I303 : GERMINAL - I308 : TREMPLIN 94 (ex : DIWAN) - I301 : ENVOL INSERTION - I304 : DECLIC - I312 : CER MORBIHAN - I311 : CER GUYANE - I302 : FIL D'ARIANE - I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS - I309 : CER LOZERE - I305 : CER MARTINIQUE - I313 : CER 93 - I316 : TI'KAZ (ex : UHD GUYANE) - I307 : LA PASSERELLE - I317 : ASSOCIATION - I318 : U.H.D DECLIC - I319 : SESSAD LE COLIBRI - I320 : ITEP GUYANE - I321 : POLE MEDIA - I322 : ATELIER CHANTIER D'INSERTION GUYANE	IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES - I315 : SIEGE SOCIAL - I303 : GERMINAL - I308 : TREMPLIN 94 (ex : DIWAN) - I301 : ENVOL INSERTION - I304 : DECLIC - I312 : CER MORBIHAN - I311 : CER GUYANE - I302 : FIL D'ARIANE - I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS - I309 : CER LOZERE - I305 : CER MARTINIQUE - I313 : CER 93 - I314 : POINT SUD - I316 : TI'KAZ (ex : UHD GUYANE) - I307 : LA PASSERELLE - I317 : ASSOCIATION - I318 : U.H.D DECLIC - I319 : SESSAD LE COLIBRI - I320 : ITEP GUYANE

Les structures font l'objet d'un compte administratif distinct.

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Provision	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	75 401,90	62 641,21	10 760,69	23 726,75
Fonds commercial				
Autres	1 000,00	257,00	743,00	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	56 406,14		56 406,14	56 406,14
Constructions	361 241,34	100 870,75	260 370,59	284 822,39
Installations techniques, matériels et outillage industriels	20 365,51	14 253,45	6 112,06	6 301,84
Autres	2 363 091,43	937 573,02	1 425 518,41	1 438 549,10
Immobilisations corporelles en cours	838,31		838,31	
Avances et acomptes	13 380,00		13 380,00	
Immobilisations financières				
Participations	830 615,73		830 615,73	233 205,07
Créances rattachées à des participations	4 010,75		4 010,75	4 010,75
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	200,00		200,00	200,00
Prêts	70 800,00	70 000,00	800,00	50 690,00
Autres	342 939,67	21 892,68	321 046,99	333 996,56
ACTIF IMMOBILISE	4 138 290,78	1 207 488,11	2 930 802,67	2 431 908,60
Comptes de liaison				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	24 473,28		24 473,28	21 113,99
Créances (2) :				
Créances usagers et comptes rattachés	2 527 536,71	61 090,70	2 466 446,01	1 549 957,55
Autres	3 569 318,71	134 079,39	3 435 239,32	3 757 500,99
Valeurs mobilières de placement				7 693,95
Disponibilités	286 679,24		286 679,24	4 655 363,12
Charges constatées d'avance (2)	138 024,73		138 024,73	150 890,68
ACTIF CIRCULANT	6 546 032,67	195 170,09	6 350 862,58	10 142 520,28
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL	10 684 323,45	1 402 658,20	9 281 665,25	12 574 428,88
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

SOS INSERTION & ALTERNATIVES	<i>IA20</i>	Page 3
Comptes annuels au 31/12/2009		

BILAN PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00	10 000,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 756 680,47	1 229 004,35
Report à nouveau (a)	-172 718,18	10 962,78
Résultat de l'exercice (b)	80 240,29	591 692,80
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	675 000,00	675 000,00
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	470 654,63	219 717,54
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	1 453 638,93	1 466 331,91
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	4 273 496,14	4 202 789,38
Compte de liaison		
Provisions pour risques	181 378,86	142 462,21
Provisions pour charges	29 448,70	36 782,95
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	323 167,41	762 925,09
- Sur autres ressources	153 172,56	
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	687 167,53	942 170,25
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	1 798 856,22	5 948 872,70
Emprunts et dettes financières divers	252 087,36	33 864,70
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	863 329,48	245 791,73
Dettes fiscales et sociales	1 133 183,66	939 640,94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	247 628,20	261 332,49
Produits constatés d'avance	25 916,66	46,69
DETTES	4 321 001,58	7 429 549,25
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 281 665,25	12 574 428,88
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 067 869,25	5 410 643,42
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée	11 334 967,30	11 163 311,80
- Dotation globale	1 641 033,31	1 175 660,00
- Autres	263 125,68	252 616,38
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	552 833,49	560 821,26
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	217 771,61	396 271,19
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	445 993,45	155 925,39
TOTAL I	14 455 724,84	13 704 606,02
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	5 691 546,72	5 296 149,36
Impôts, taxes et versements assimilés	453 046,48	439 486,30
Salaires et traitements	4 653 644,45	4 141 437,67
Charges sociales	2 182 307,20	1 849 113,19
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	365 972,23	312 329,95
Sur immobilisations : dotation aux provisions	20 000,00	30 000,00
Sur actif circulant : dotation aux provisions	145 814,36	71 280,76
Pour risques et charges : dotation aux provisions	79 234,96	52 127,27
Autres charges	28 999,21	117 669,42
TOTAL II	13 620 565,61	12 309 593,92
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	835 159,23	1 395 012,10
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		190,00
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

SOS INSERTION & ALTERNATIVES Comptes annuels au 31/12/2009	1420	Page 5
--	------	--------

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie	31/12/2009	31/12/2008
Produits financiers :		
Produits financiers de participation	1 064,49	80,06
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	247,26	7 520,88
Reprise sur provisions et transferts de charges	1 008,00	
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	2 319,75	7 600,94
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	84 123,95	
Intérêts et charges assimilées	62 136,08	41 158,65
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	146 260,03	41 158,65
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-143 940,28	-33 557,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)	691 218,93	1 361 264,59
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	30 104,18	10 500,00
Sur opérations en capital	13 471,15	
Reprises sur provisions et transferts de charges	491 175,00	125 200,00
TOTAL VII	534 750,33	135 700,00
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	874 828,79	10 423,43
Sur opérations en capital	11 375,94	17 691,51
Dotations aux amortissements et provisions	545 931,38	557 275,78
TOTAL VIII	1 432 136,11	585 390,72
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-897 385,78	-449 690,72
Impôt sur les sociétés (IX)	178,00	115,00
TOTAL DES PRODUITS	14 992 794,92	13 847 906,96
TOTAL DES CHARGES	15 199 139,75	12 936 448,29
SOLDE INTERMEDIAIRE	-206 344,83	911 458,67
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	340 000,00	173 406,69
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	53 414,88	493 172,56
EXCEDENT OU DEFICIT	80 240,29	591 692,80
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

ANNEXE

ASSOCIATION SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

102, rue Amelot

75011 PARIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	9 281 665,25 €
- Total du compte de résultat (<i>Produits</i>)	15 332 794,92 €
- Résultat de l'exercice (<i>Excédent</i>)	80 240,29 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêté par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 15 avril 2010.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n°1 **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

NOTES RELATIVES AU POSTE DU BILAN

NOTES SUR L'ACTIF

Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Etat de créances et des dettes

NOTES SUR LE PASSIF

Note n°5	Tableau de variation des fonds propres
Note n°6	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n°7	Tableau explicatif des résultats sous contrôle de tiers financeurs
Note n°8	Tableau explicatif du résultat de l'exercice
Note n°9	Tableau du Résultat des E.P.S.M.S. et propositions d'affectations
Note n°10	Tableau des amortissements dérogatoires
Note n°11	Tableau des provisions pour risques et charges
Note n°12	Tableau de suivi des fonds dédiés

AUTRES INFORMATIONS

Note n°13	Charges à payer
Note n°14	Produits à recevoir
Note n°15	Charges constatées d'avance
Note n°16	Produits constatés d'avance
Note n°17	Bilan Financier

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n°18	Charges et produits exceptionnels
-----------	-----------------------------------

AUTRES INFORMATIONS

Note n°19	Contributions volontaires en nature
Note n°20	Engagements financiers
Note n°21	Tableau des filiales et participations
Note n°22	Effectif moyen au 31/12/2009
Note n°23	Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés
Note n°24	Droit Individuel de Formation (D.I.F.)
Note n°25	Information sur les postes des entreprises liées

NOTE N°1 REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (C.R.C.), à l'exception des provisions réglementées et des emprunts à recevoir, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du C.R.C. relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et des règlements C.R.C. n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

L'application des règlements C.R.C. N°2002-10 et 2004-06 concerne uniquement le C.E.R. MORBIHAN pour lequel la construction a été décomposée en méthode prospective. Ceci a entraîné la mise en évidence du coût d'achat du terrain pour une valeur de 56 406,14 €.

Pour autant, afin de maintenir l'équilibre du plan de financement, une dérogation au règlement C.R.C. N°2002-10 a entraîné la comptabilisation de l'antériorité des amortissements liés au terrain - soit 2 821,00 € - en amortissements dérogatoires. La dotation 2009, également comptabilisée en amortissements dérogatoires, s'élève à 2 821,00 €.

- de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif ;

- de l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- Suite aux accords obtenus et contractualisés avec les banques (Caisse d'Épargne, Crédit Coopératif, C.I.C. Banque B.S.D-C.I.N. et le Crédit du Nord) pour fusionner les positions débitrices et créditrices en échelle d'intérêts de l'ensemble des comptes ouverts, il est procédé à la compensation des soldes débiteurs et créditeurs desdits comptes et présentés soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette pour chacune des banques précitées. Ce principe permet d'améliorer la lecture et l'analyse financière du bilan ;
- des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations et notamment :
 - ✓ les subventions de fonctionnement de la Ville, des Conseil Généraux, AGEFIPH, de l'A.S.C.E., de la DIESES, de la Mairie de Paris, d'Ashoka Fondation France et des Conseils Régionaux dont le Conseil Régional Ile De France sont comptabilisées pour leurs montants attribués correspondant à l'arrêté des différents financeurs.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

2.1 PROVISION POUR EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Compte tenu de l'obligation de maintenir l'équilibre du fonds de roulement et de la Section d'Investissement (Article R.314-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles), le recours à un emprunt (capitaux extérieurs) et/ou à l'application d'une provision d'équilibre de la section d'investissement, est très souvent indispensable pour permettre la réalisation partielle ou totale des plans d'investissement.

Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes :

- Plan Comptable des Association et Fondations au niveau des provisions réglementées.

Au titre de 2009, aucune provision réglementée pour équilibre de la Section d'Investissement n'a été comptabilisée, cumulant ainsi un total de 332 000,00 €.

D'un point de vue financier, la constitution de ces provisions permet de constituer une réserve de trésorerie et donc d'éviter d'avoir recours à des emprunts plus importants, in fine de générer des charges d'intérêt venant grever le groupe fonctionnel III « Dépenses afférentes à la structure ».

Les investissements immobilisés des établissements sont constitués de biens mobiliers et immobiliers et de dépôts de garantie ou cautions. Une partie de ces investissements est financée par des subventions d'investissements, et l'autre par l'emprunt. Subsiste fréquemment une part des investissements qui n'est pas couverte par ces deux modes de financement : il s'agit des dépôts et cautions. Afin que ces sorties de trésorerie ne pèsent pas sur les comptes courants bancaires des établissements, SOS Insertion et Alternatives a constitué une réserve par le biais d'une provision pour équilibre de la section d'investissement.

Ces provisions pourront donner lieu à une reprise au fur et à mesure de la reconstitution de ressources stables de la section d'investissement (affectation des excédents futurs au financement des mesures d'investissement ou à un compte de subvention d'investissement renouvelable et transférable pour le financement des immobilisations mobilières et des agencements et installations, etc.)

A terme, la provision ainsi constituée pourra également être abondée de manière à réduire la part d'emprunts, source de frais financiers, ou la part de subventions d'investissement, qui seraient nécessaires pour le renouvellement des immobilisations et ceci afin de ne pas grever les charges d'intérêts liées aux emprunts au sein des différents comptes de résultats des établissements concernés.

Cette modalité dérogatoire au plan comptable permet donc finalement de lisser les besoins en financement pour les investissements et de garantir le respect des principes financiers qui doivent régir une institution pérenne : des financements stables pour des investissements à long terme ; ne pas faire peser indûment les investissements sur la trésorerie.

Ce mode de financement a l'avantage de rétablir et de renforcer l'équilibre du fonds de roulement lié à l'investissement, excédentaire que de 466 083,55 € au 31 décembre 2009, sur plusieurs années puisque l'augmentation des emplois stables (acquisitions d'immobilisations) est compensée par une augmentation des ressources stables (provision pour équilibre de la section d'investissement).

Les flux constatés au cours de l'exercice 2009 sont les suivants :

En euros	31.12.2008	Dotation	Reprise	31.12.2009
Fabrique de Mouvement	20 000			20 000
La Passerelle	67 175		50 175	17 000
C.E.R. Lozère	35 000		35 000	-
C.E.R. Guyane	87 000			87 000
U.H.D. TIKAZ Guyane	78 000			78 000
C.E.R. 93	90 000			90 000
U.H.D. DECLIC	40 000		40 000	-
S.E.S.A.D. Guyane	40 000			40 000
I.T.E.P. Félix EBOUE Guyane	60 000		60 000	-
Total	517 175	-	185 175	332 000

Au 31 décembre 2008, des provisions pour équilibre de la Section d'Investissement avaient été constatées pour un montant total de 272 175 € (comptes 687500/148610). Une partie a été rejetée en 2009, à hauteur de 185 175 €, au motif que les autorités de tarification concernées privilégiaient les affectations de résultats à ces dotations. Des reprises exceptionnelles ont donc été opérées en 2009 à hauteur de 185 175 € (compte 787500).

2.2. EMPRUNTS A ENCAISSER ET A RECEVOIR :

L'association a engagé au 31 décembre 2008 des investissements pour un montant de 526 783,56 €.

Ces investissements devaient être financés par deux emprunts souscrits auprès de la Caisse d'Epargne et de la Dexia compte tenu des organismes financiers attitrés des établissements concernés. Les autorités de tarification avaient donné leurs accords selon le détail joint ci-après.

Il a donc été décidé de comptabiliser un emprunt à recevoir pour un montant de 325 000,00 € au 31 décembre 2009.

Par dérogation aux principes comptables applicables en matière d'emprunt (à savoir l'enregistrement au passif des sommes empruntées, à la date de leur encaissement) il a été constaté une créance à recevoir sur les établissements de crédit auprès desquels des demandes de financement étaient en cours d'instruction avec pour contrepartie un emprunt à recevoir (selon, le détail ci-dessous).

Cet enregistrement traduit l'accord des autorités de tarification (indiquées selon le détail ci-dessous) quant à la mise en œuvre d'un emprunt pour financer les immobilisations réalisées et nécessaires à l'exploitation des sites détaillés ci-dessous ainsi qu'à la prise en charge à venir des intérêts correspondants via les différents budgets prévisionnels.

Cet enregistrement comptable a pour effet de soutenir l'équilibre apparent de la structure financière qui résulte du décalage temporel entre l'autorisation et l'obtention effective du financement (encaissement).

Cette dérogation comptable a pour effet de :

- Renforcer le fonds de roulement d'investissement positif de 141 083,55 € à un fonds de roulement positif de 466 083,55 € ;
- Renforcer le fonds de roulement net global positif de 2 432 366,63 € à un fonds de roulement net global négatif de 2 757 366,63 € ;
- passer d'un besoin de financement d'exploitation de 3 217 062,71 € à un besoin en fonds de roulement de 3 542 062,71 €.

Structures	Montant Emprunt autorisé	Montant emprunt à recevoir	Investissements effectués	Financements Emprunts	Date d'autorisation par l'autorité de tarification
C.E.R. MORBIHAN Contrat de Prêt Signé le 08/02/2010	135 000 €	135 000 €	305 413,75 €	100%	01/07/2007
U.H.D. DECLIC Contrat de Prêt Signé le 08/02/2010	190 000 €	190 000 €	221 369,81 €	100%	01/07/2008
TOTAL	325 000 €	325 000 €	526 783,56 €	100,00%	

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES ET DE PRESENTATION

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

Rappel 2008 :

Ouverture d'établissement : 10 places en Semi-Internat au 01/09/2008 au sein de l'I.T.E.P. en Guyane

Un produit d'exploitation d'un montant de 688 513,08 € comprenant également une dotation globale de financement à hauteur de 687 813,00 € (I.T.E.P. Guyane) avait été comptabilisé en 2008. Ces crédits 2008 avaient été réévalués à hauteur de 4/12^{ème} du budget en année pleine au niveau de la dotation globale de financement afin d'assurer un financement à venir pour l'I.T.E.P. Guyane qui viendra s'adosser au S.E.S.S.A.D. pour un montant de 340 000,00 € (Fonds dédiés compte 689400) et pour financer les frais de démarrage liés à l'investissement dudit I.T.E.P. à hauteur de 60 000,00 € (provision pour équilibre de la section d'investissement). Ces moyens devaient venir renforcer la prise en compte de la montée en charge progressive, à savoir :

- Exercice 2009 :

+ 10 places d'internat au 01/01/09

+ 10 places d'internat au 01/09/09

En 2009 :

Compte tenu du fait que la visite de conformité a eu lieu le 23 décembre 2008 et que l'établissement n'avait pas accueilli de jeune en 2008, l'autorité de tarification a refusé en date du 19 juin 2009 de verser la dotation globale de financement accordée pourtant par cette dernière au motif que la date de visite de conformité était bien le point de départ de l'activité de l'établissement.

En conséquence :

- Comptabilisation d'une charge exceptionnelle (compte 67300000I320) à hauteur de 688 513,08 € pour neutraliser les produits d'exploitation 2008 ;
- Reprise des Fonds dédiés à hauteur de 340 000 € ;
- Comptabilisation de crédits non reconductibles obtenus en 2009 à hauteur de 84 456,00 € afin de financer les frais de démarrage liés à l'exploitation engagés en 2008.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat doit être retraité de la manière suivante :

- Résultat 2009 excédent de 80 240,29 €
- Retraitement C.N.R.2009 - 84 456,00 €
- Résultat retraité déficit - 4 215,71 €

Fermeture d'établissement :

• **SOS Insertion et Alternatives – ARCAT S.A.V.S.**

En date du 27 avril 2009, le Conseil d'Administration a autorisé ce qui suit :

L'Association ARCAT a obtenu l'avis favorable du C.R.O.S.M.S., en date du 25 septembre 2008, pour la création d'un S.A.V.S. de 90 places. Ce projet prévoit l'intégration des activités « Envol Insertion » jusqu'alors gérées par SOS Insertion et Alternatives au profit de l'Association ARCAT, s'agissant tant de l'activité de « Réinsertion Sociale (Agefiph) que l'activité « d'Accompagnement social et psychologique auprès des personnes handicapés ».

Le Conseil autorise la cession des actifs nets, des dettes du Collège Coopératif de Paris et du personnel rattachés à la branche d'activité dite « Envol Insertion » à l'Association ARCAT de façon rétroactive à compter du 1^{er} juillet 2009.

Au titre de l'exercice 2009, Envol et Insertion génère un excédent de 88 868,55 €.

Création d'un Pôle MEDIA fiscalisé (Secteur distinct) :

• **Activité INTERDEPENDENCE (activité transférée de l'Association SOS Drogue International).**

L'opération de transfert est effective à compter du 26 mars 2009 avec la cession en pleine propriété de la publication Interdépendances et le la marque INTERDEPENDANCES.

• **Activité MAGAZINE RESPECT.**

L'opération de transfert est effective à compter du 30 janvier 2009.

Convention d'apport avec droit de reprise avec l'Association Sport Sans Frontières

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 24 octobre 2009, l'association a conclu une convention d'Apport en fonds associatif avec droit de reprise avec l'association Sport Sans Frontières. L'Association SOS Insertion et Alternatives décide de soutenir les activités de l'Association Sport Sans Frontières compte tenu de l'intérêt que présente l'objet social de cette dernière. L'Association Sport Sans Frontières œuvre dans le domaine de l'insertion et de l'éducation par le sport et s'inscrit pleinement dans les actions éducatives et à but d'insertion développées par l'Association SOS Insertion et Alternatives.

Dans le cadre des liens qui les unissent au sein du Groupe SOS, elle a souhaité utiliser une partie de ces ressources disponibles pour améliorer de façon pérenne la trésorerie et le niveau de fonds associatifs de l'Association Sport Sans Frontières.

Cet apport d'un montant de 150 000,00 € (Compte 671899961317) est destiné expressément à renforcer les fonds associatifs en vue de soutenir les activités d'intérêt général et de bienfaisance de l'Association SOS Insertion et Alternative compte tenu de l'intérêt que représentent les dispositifs de prise en charge d'aide, de soutien et prise en charge auprès des enfants, d'adolescents et d'adultes en difficultés sociales, et visant notamment au développement de l'offre éducative et médico-sociale ou des dispositifs de réinsertion économique et sociale de ces publics, conçus, gérés ou auxquels participe l'Association.

En outre, cet apport contribuera au financement du développement des actions sociales, éducatives dont les mineurs délinquants et d'insertion dans le cadre de l'objet social de l'Association SOS Insertion et Alternatives. Ces fonds ont été transférés en dates du 26 novembre 2009 et du 15 décembre 2009.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

NEANT

6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

A - AGREGATION DES COMPTES ANNUELS :

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre, un siège (service commun), une activité propre, à savoir :

NATURE DU RESULTAT
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification
- Le Fil d'Ariane
- I.T.E.P. Guyane
- La Fabrique de Mouvement
- La Passerelle
- C.E.R. Lozère
- C.E.R. Guyane
- C.E.R. Morbihan
- C.E.R. 93
- Siège
- Ti'Kaz
- U.H.D. Déclic
- S.E.S.S.A.D. Le Colibri
Résultats des activités contrôlées (subventions)
- Envol Insertion
- Germinal
Résultats des activités en gestion libre
- Tremplin 94
- Point Sud Sport
- Déclic Gestion Libre
- C.E.R. Maritime
- Association
- Pôle Média
- Atelier Chantier d'Insertion Guyane

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et des prestations réciproques.

Les principes d'élimination sont les suivants :

-au bilan :

- Elimination des comptes de liaison inter établissement.

-au compte de résultat :

- Elimination des comptes de charges et produits internes au périmètre de l'association.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultats ne peuvent exister.

B - IMMOBILISATION INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Elles peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

A ce titre, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2009 à hauteur de 20 000,00 €, cumulant ainsi un total de 50 000,00 €.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 1 à 3 ans.

C - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Application de la méthode des composants depuis l'exercice 2005

- Les dépenses d'entretien programmées et décidées ont fait l'objet d'une provision pour gros entretien. L'établissement concerné est la Fabrique de Mouvement ;

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Ensemble immobilier :

Libellés	Pourcentage de répartition	Taux d'amortissement
Structure et ouvrage assimilés	92,40%	5,26%
Menuiserie extérieure	3,30%	5,26%
Chauffage Individuel	3,20%	7,53%
Étanchéité	1,10%	7,53%
Ravalement avec amélioration	0,00%	5%
Ascenseurs, plomberie-sanitaire, électricité	0,00%	5%
Installations, agencements, aménagements	0,00%	5%
	100%	

- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau 2 à 5 ans
- Matériel audio, vidéo, de loisir, éducatif et d'électroménagers 3 à 5 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

L'application de la méthode des composants a amené à modifier le calcul de la dotation aux amortissements par rapport à la dotation initialement acceptée au budget des établissements sociaux et médico-sociaux.

L'écart est financé par l'autorité de tarification :

(Dotation aux amortissements comptables > amortissements budgétaires)

L'écart entre la dotation aux amortissements résultant de l'application des nouvelles durées et la dotation initialement prévue et autorisée, fait l'objet d'un financement par les autorités de tarification. La dotation aux amortissements a été enregistrée sans retraitement en amortissement dérogatoire compte 68725 « Amortissements dérogatoires » pour contrepartie le compte 145 « Amortissements dérogatoires ».

D – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

Autres actifs immobilisés

Une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2009 à hauteur de 76 430 € dont 70 000,00 € liés à un prêt accordé au Collège Coopératif de Paris dans le cadre des liens qui les unissent au sein du Groupe SOS et 6 430,00 € liés à des dépôts de garantie dépréciés de l'établissement U.H.D. Déclic, cumulant ainsi un total de 91 892,68 €.

Pour rappel, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 12 200,00 €.

E- CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les créances sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M 22et M22 Bis).

Au titre de l'exercice 2009 une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 145 814,36 €. Dans le cadre de l'exercice 2009 une reprise de provision pour dépréciation a été constatée pour un montant total de 105 776,15 €.

En outre, des pertes sur créances irrécouvrables ont été constatées pour un montant global de 10 694,99 €. Elles sont neutralisées dans le compte de résultat par les reprises de dépréciation (105 776,15 €).

F - VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition par rapport au cours de la bourse. Au 31/12/2009, il n'existe pas de plus value latente. Le montant des valeurs mobilières de placement s'élève à 7 693,95 € au 31/12/2009, montant identique à 2009.

Pour autant, compte tenu des incertitudes liées à la crise financière, il a été décidé au titre de l'exercice 2009 par mesure de prudence, une dépréciation d'immobilisations financières pour un montant total de 7 693,95 €.

G- EMPRUNTS :

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

H- PROVISIONS REGLEMENTEES :

Ces provisions sont une application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007.

Les provisions réglementées sont constituées en vertu de dispositions réglementaires qui sont les suivants :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires (voir § C et I)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)

Couverture du besoin en fonds de roulement :

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fond de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées. La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 141 « Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement ».

Une comptabilisation de dotations pour couverture des besoins en fonds de roulement (provisions réglementées) pour un montant total de 130 000,00 € (comptes 141100) avait été effectuée au sein des comptes 2008. Ces dotations étaient considérées comme des pré-affectations des résultats des activités soumises à approbation des autorités de tarification. Ces dernières ont rejeté ces dotations en 2009 à hauteur de 65 000,00 € au motif que les autorités de tarification concernées privilégiaient les affectations de résultats à ces dotations. Une reprise a été opérée au sein des comptes 2009 à hauteur de 65 000,00 € (compte 787410 : établissement la Passerelle et compte 787480 au lieu du 787410 La Fabrique de Mouvement).

Par ailleurs, une reprise de provision a été effectuée d'un montant de 31 000,00 € (compte 787410 : établissement C.E.R. LOZERE). Il s'agissait d'une dotation comptabilisée en 2007, considérée comme une pré-affectation du résultat de l'activité soumise à approbation de l'autorité de tarification de l'établissement précité. Cette dernière a finalement été rejetée en 2009 à hauteur de 31 000,00 € au motif que l'autorité de tarification concernée privilégiait l'affectation du résultat à cette dotation.

En outre, une reprise de provision a été effectuée à hauteur de 210 000,00 € (compte 787410 : établissement GERMINAL) pour couvrir une partie des dépenses d'exploitation engagées dans le cadre des actions associatives en lien avec les activités dudit établissement.

Au titre de l'exercice 2009, aucune provision pour la couverture du besoin en fonds de roulement n'a été comptabilisée.

Renouvellement des immobilisations :

En application de l'article D.314-206, une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 142 « Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ».

Rappel 2007 et 2008 :

Au titre de l'exercice 2007, une provision pour renouvellement des immobilisations avait été comptabilisée pour un montant de 290 000,00 €.

Cette dotation était considérée comme une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concernait l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 290 000,00 €

Au titre de l'exercice 2008, une provision pour renouvellement des immobilisations a été comptabilisée pour un montant de 100 000,00 €.

Cette dotation est considérée comme une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concerne l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 100 000,00 €, cumulant ainsi total de 390 000,00 € au 31 décembre 2008.

Pour 2009 :

Au titre de l'exercice 2009, une provision pour renouvellement des immobilisations avait été comptabilisée pour un montant total de 470 175 ,00 €.

Ces dotations sont considérées comme des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation.

Elles concernent les établissements suivant, à savoir :

- La Passerelle pour un montant de 50 175,00 € ;
- Le C.E.R.Morbihan pour un montant de 20 000,00 € ;
- Le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 100 000,00 € cumulant ainsi un total de 490 000,00 € au 31 décembre 2009 ;
- L'I.T.E.P. Félix EBOUE pour un montant de 300 000,00 €.

Réserves des plus-values nettes d'actifs :

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (compte 14861) » et les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif circulant (compte 14862) peuvent être constituées ».

Au titre de l'exercice 2009, une provision a été comptabilisée pour un montant total de 5 486,02 €. Ces écritures permettent de transférer en sections d'investissements les plus values qui représentent la différence entre les montants enregistrés dans les comptes 675 et 775 des investissements cédés et mis au rebut en 2009 des établissements concernés. Le montant des provisions constatées s'élèvent ainsi à 32 538,53 € au 31-12-2009.

I- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au règlement C.R.C. 2000-06.

Les provisions pour risques et charges comprennent tant les risques économiques supportés par l'Association que les compléments de charges actés par les autorités de tarification.

Les provisions pour gros entretiens ou grandes révisions incluent les nouvelles règles applicables à compter du 1er janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions. Ces nouvelles règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien. Cette nouvelle règle donne un caractère obligatoire à la constitution de telle provision.

Les provisions pour risques prud'hommes et autres litiges sont évalués en conformité avec le règlement C.R.C. 2000-06.

Au 31-12-2009, des provisions pour risques et charges s'élèvent à 210 827,56 €.

Les dotations suivantes, d'une valeur totale de 79 234,96 €, ont été constatées en 2009:

Pour litiges salariaux : 79 234,96 €

Dans le cadre de l'exercice 2009 des reprises de provision pour risques et charges ont été constatées pour un montant global de 47 652,56 €.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Pour gros entretiens et grandes révisions : 7 334,25 €
Pour risque de non recouvrement de subventions : 40 318,31 €

J - PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE :

Evaluation :

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes (méthode actuarielle recommandée pour les associations de plus de 250 salariés) :

- prise en compte d'un taux d'actualisation 4,20 %,
- coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans,
- application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),

- il est tenu compte du salaire du mois de décembre 2009 en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31/12/2009 divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires),
- taux de charges sociales fiscales retenu à 57%.

Le montant de l'engagement inscrit est proratisé en fonction du nombre de droits acquis en matière d'années de présence pour chacun des salariés.

L'association n'a pas comptabilisé de provision et a mentionné en engagement hors bilan le montant total de la provision pour indemnités de fin de carrière (Note N°20). Son montant au 31 décembre 2009 : 188 195 €.

K - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :

En application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007, les modalités de comptabilisation des provisions pour congés payés des établissements en gestion contrôlés sont les suivants :

- la dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes sociales et fiscales.
- le différentiel entre le montant de la provision au 31-12-2009 et au 31-12-2008 est porté au compte de résultat pour l'ensemble des établissements.

Etablissements en gestion contrôlée :

- la quote-part de la dette provisionnée pour congés à payer non financée, au 1er janvier 2007, a été affectée au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification » et est présentée au passif du bilan dans les résultats sous contrôle de tiers financeur ;
- la variation de la dette constatée entre deux exercices est comptabilisée en charges de personnel. Le rejet par les autorités de tarification fera l'objet d'une affectation au compte 1162 « Dépenses pour congés payés » qui sera présentée au passif du bilan dans les résultats sous contrôle de tiers financeur.

L - ENGAGEMENTS A REALISER SUR FONDS DEDIES NOTE N°12 :

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement C.R.C. N°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds non engagés au 31/12/2009 à hauteur de 476 339,97 € ont été rapportés au compte de résultat de la manière suivante :

Etablissement Germinal :

Eléments	Au 01/01/2009	Augmentations	Transferts	Au 31/12/2009
Fonds non engagés				
en couverture de Prêts	153 172,56	53 414,88	153 172,56	53 414,88
Total	153 172,56	53 414,88		53 414,88
Comptes utilisés		689400		

Association :

Eléments	Au 01/01/2009	Augmentations	Tranferts	Au 31/12/2009
GERMINAL				
Fonds non engagés				
en couverture de Prêts			153 172,56	153 172,56
Total	0,00	0,00	153 172,56	153 172,56
Comptes utilisés		689400		

Le S.E.S.S.A.D. Le Colibri :

Eléments	Au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2009
				0,00
Financement I.T.E.P.				
Guyane par la D.S.D.S.	269 752,33			269 752,33
Total	269 752,33	0,00	0,00	269 752,33
Comptes utilisés		689400	789400	

I.T.E.P. Guyane :

Eléments	Au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2009
				0,00
Financement I.T.E.P.				
Guyane par la D.S.D.S.	340 000,00		340 000,00	0,00
Total	340 000,00	0,00	340 000,00	0,00
Comptes utilisés		689400	789400	

M – DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION NOTE N°24 :

Ces dépenses sont imputables sur l'obligation légale de l'association de participer au développement de la formation professionnelle continue.

Aucune demande de formation n'a été présentée au 31/12/2009 et aucun passif n'existe à ce sujet.

A noter qu'au 31/12/2009, faute d'élément évalué de façon certaine, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F. n'a pas été évalué et de facto non valorisé.

N – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NOTE N° 19 :

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Au titre de l'exercice 2009, aucune contribution n'a été attribuée.

O – VOLONTARIAT ASSOCIATIF NOTE N°23 : (Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés)

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 204 966,11 €, représentant des rémunérations à hauteur de 200 398,97 € et représentant des avantages en nature pour un montant de 4 567,14 €.

Le Président de l'Association est bénévole et n'a pas perçu à ce titre ni rémunération ni avantages en nature.

P – DONS :

Les dons manuels sont portés en recettes exceptionnelles. Au titre de l'exercice 2009, aucun montant n'a été perçu.

Q – PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (hors reprises de provisions, dons, quote-part Subvention Vitree Compte de Résultat, transferts de charges, dotations aux amortissements et provisions) Note N°18 :

Les produits exceptionnels pour un montant total de 43 575,33 € et les charges exceptionnelles pour un montant global de 886 204,73 € tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Le détail des opérations constatées en résultat exceptionnel est présenté en note 18.

R) CHARGES LIEES A L'IMPOT :

La charge d'impôt est due à la possession des titres des entités lucratives détenues.

R) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

RAPPEL :

- Prises de participation :

Le 23 mai 2007, l'association a approuvé l'acquisition de la participation de l'association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement. ARCAT détenait 7,38% de la société pour une valeur nominale de 73.800 €. Aucune valorisation des titres n'a été effectuée faute d'évaluation des titres de la S.A.S. G.A.D. au moment de la clôture de l'exercice 2007.

Au terme d'une Assemblée générale extraordinaire en date du 18 octobre 2008, l'Association SOS Insertion et Alternatives approuve l'augmentation de capital de la

société par incorporation des comptes courants d'associés au capital social de Mobility + portant ainsi le capital actuel de 50.000 € à 150.000 €, soit une augmentation de capital de 100.000 €, en vue d'accompagner le développement de la société.

L'ensemble des actionnaires a souscrit à cette augmentation de capital au prorata de son pourcentage de détention, soit pour l'association SOS Insertion et Alternatives 33,4% représentant 33 333,34 € cumulant ainsi une détention du capital social à hauteur de 63 373,34 €.

Au terme de cette augmentation de capital divisé en 15 000 parts de 10 € chacune, l'association SOS Insertion et Alternatives a acquis 4 967 parts sociales parts sociales numérotées de 10.034 à 15.000 de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme globale de 63 373,34 €.

Ces parts représentent 33,11 % du capital social de la S.A.R.L. Mobility + fixé à 150.000 €.

Au titre de 2009 : afin de se conformer à l'augmentation de capital décidée en octobre 2008 selon les modalités suivantes : capital divisé en 15 000 parts de 10 € chacune, l'association SOS Insertion et Alternatives avait acquis 4 967 parts sociales parts sociales numérotées de 10.034 à 15.000 de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme globale de 49 670,00 et non comme comptabilisée en 2008 à hauteur de 63 373,34 €.

En conséquence, un ajustement a été opéré en 2009 de - 13 703,34 € pour se conformer aux acteurs juridiques.

En 2009 :

Au terme d'une Assemblée générale extraordinaire en date du 24 octobre 2009, l'Association SOS Insertion et Alternatives approuve l'augmentation de capital social de la société G.A.D. par incorporation d'un compte courant d'associé (créance liquide et exigible détenue par SOS Insertion et Alternatives à hauteur de 200 000 €) au capital social de la S.A.S. G.A.D. pour un montant total de 324 000 € par émission de 3 240 actions de numéraire de 100 € chacune. Le prix d'émission de l'action est de 555,45 € (prime d'émission incluse 455,55 €). L'Association SOS Insertion et Alternatives souscrit 360 actions à titre irréductible, soit représentant un montant de 200 000,00 €, portant ainsi le capital détenu de 150 000 à 350.000 €, soit une augmentation de capital de 200.000 € en vue d'accompagner le développement de la société.

Le 23 mai 2007, l'association a approuvé l'acquisition de la participation de l'association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement. ARCAT détenait 7,38% de la société pour une valeur nominale de 73.800 €. Aucune valorisation des titres n'a été effectuée faute d'évaluation des titres de la S.A.S. G.A.D. au moment de la clôture de l'exercice 2007. Suite à valorisation effectuée au 31 décembre 2008 de la SAS G.A.D., une évaluation des titres de participation de l'Association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement de la façon suivante :

Participation Arcat au 01/01/07	73 800,00	A
Capital GAD au 01/01/07	1 000 000,00	B
Part Arcat	7,38%	B/A=C
Valorisation GAD au 31/12/08	6 380 000,00	D
Augmentations de capital entre le 01/01/07 et le 31/12/08	150 000,00	E
Valorisation avant augmentation	6 230 000,00	D-E=F
Valeur des titres cédés	459 774,00	FxC=G
Nominal cédé	73 800,00	H
Plus-value à constater	385 974,00	G-H

En conséquence, une plus-value a été constatée à hauteur de 385 974,00 € dans le cadre de l'arrêté des comptes 2009.

En date du 26 mars 2009, l'Association SOS Insertion et Alternatives acquiert 85 parts sociales de la S.A.R.L. Respect Editions (Capital de 1000 € pour 100 parts sociales à 10 € chacune) à un prix arrêté conjointement de 294 € chacune, soit un montant total de 24 990 €.

Courant 2009, l'Association SOS Insertion et Alternatives au sein du Pôle MEDIA a acquis 15 parts sociales à 10 € chacune de Respect Magazine.

Répartition des filiales et des sociétés contrôlées NOTE N° 21

(En euros)

Société filiale	Capital détenu au 01/01/09		Evolution du nominal sur 2009/ augmentation capital/Régularisation	Capital détenu au 31/12/09		Valorisation des titres à l'actif au 31/12/09
	Nominal	%		Nominal	%	
G.I.E. Alliance Gestion	19.816,49	9,9%				19.816,49
U.E.S. Alliance Immobilière	15,24	0%		15,24	0%	15,24
S.A.S. Groupe Alterna Développement	150.000,00	15,0%	200 000,00 385 974,00	186 000,00	12,62%	735 974,00
S.A.R.L. Mobility+	63 373,34		- 13 703,34	49 670,00	33,11%	49 670,00
Respect Editions			24 990,00	1000,00	100%	24 990,00
Respect Editions			150,00	150,00	0%	150,00

Le pourcentage du capital détenu représente également le pourcentage des droits de vote détenus, à l'exception des droits de vote de l'UES Alliance Immobilière, dont l'association possède les pourcentages suivants (déterminé au prorata des baux conclus avec la coopérative) :

Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2008 : 7,15 %.
Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2009 : 6,80 %.

T --LE MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES FIGURANT AU
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE :

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat d'une part pour les honoraires comptabilisés au titre de la mission de contrôle légal, et d'autre part pour les honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal, se monte à 54 477,80 €.

SOS INSERTION & ALTERNATIVES

Comptes annuels au 31/12/2009

Page 30

NOTE N° 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	67 092,15	16 955,51	9 645,76		74 401,90
TOTAL (I)	67 092,15	16 955,51	9 645,76		74 401,90
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	56 406,14				56 406,14
Constructions	361 241,34				361 241,34
Installations techniques matériel et outillage	18 288,01	4 274,50	2 197,00		20 365,51
Installations générales, aménagements divers	1 502 857,90	162 068,44	12 854,96		1 652 071,38
Matériel de transport	173 820,97	114 241,00	48 238,85		239 823,12
Matériel de bureau et informatique	157 938,86	37 473,64	41 321,81		154 090,69
Mobilier	200 608,92	22 397,29	33 888,84		189 117,37
Autres	139 609,66	30 117,48	41 738,27		127 988,87
Immobilisations corporelles en cours		838,31			838,31
Avances et acomptes		13 380,00			13 380,00
TOTAL (II)	2 610 771,80	384 790,66	180 239,73		2 815 322,73
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	233 205,07	611 114,00	13 703,34		830 615,73
Prêts	50 690,00	25 660,00	5 550,00		70 800,00
Autres titres et immobilisations financières	354 677,99	24 866,81	32 394,38		347 150,42
TOTAL (III)	638 573,06	661 640,81	51 647,72		1 248 566,15
TOTAL (I+II+III)	3 316 437,01	1 063 386,98	241 533,21		4 138 290,78

SOS INSERTION & ALTERNATIVES

Comptes annuels au 31/12/2009

Page 31

NOTE N° 3 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	13 365,40	5 178,57	5 645,76		12 898,21
TOTAL (I)	13 365,40	5 178,57	5 645,76		12 898,21
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	76 418,95	24 451,80			100 870,75
Installations techniques matériel et outillage	11 986,17	4 281,28	2 014,00		14 253,45
Installations générales, aménagements divers	370 480,95	174 451,92	7 019,16		537 913,71
Matériel de transport	74 814,37	56 169,69	20 097,12		110 886,94
Matériel de bureau et informatique	93 975,95	38 278,21	34 667,95		97 586,21
Mobilier	97 676,78	39 186,01	30 803,43		106 059,36
Autres	99 339,16	23 974,75	38 187,11		85 126,80
TOTAL (II)	824 692,33	360 793,66	132 788,77		1 052 697,22
TOTAL (I+II)	838 057,73	365 972,23	138 434,53		1 065 595,43

SOS INSERTION & ALTERNATIVES

Comptes annuels au 31/12/2009

Page 32

Note n° 4 TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts (1)	70 800,00	800,00	70 000,00
Autres immobilisations financières	342 939,67		342 939,67
Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir			
Usagers et comptes rattachés	2 527 536,71	2 527 536,71	
Autres créances	3 569 318,71	3 073 885,20	495 433,51
Charges constatées d'avance	138 024,73	138 024,73	
TOTAL	6 648 619,82	5 740 246,64	908 373,18
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice	25 660,00		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	5 550,00		

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 798 856,22	1 133 103,33	196 638,56	469 114,33
Emprunts et dettes financières divers	252 087,36	252 087,36		
Fournisseurs et comptes rattachés	863 329,48	863 329,48		
Dettes fiscales et sociales	1 133 183,66	1 133 183,66		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	247 628,20	247 628,20		
Produits constatés d'avance	25 916,66	25 916,66		
TOTAL	4 321 001,58	3 655 248,69	196 638,56	469 114,33
(1)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	123 719,31			

NOTE N° 5 : TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Variation de périmètre	Montant fin exercice
Fonds propres						
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00					10 000,00
Ecart de réévaluation						
Réserves						
Statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementaires :						
- investissement	687 286,13	228 173,71				915 459,84
- compensation	266 931,42	117 473,16				384 404,58
- trésorerie	274 786,80	182 029,25				456 816,05
Autres réserves						
Report à nouveau	10 962,78	-183 680,96				-172 718,18
Résultat de l'exercice	591 692,80	-591 692,80	80 240,29			80 240,29
Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise						
- Apports	675 000,00					675 000,00
- Legs et donation						
- Résultats sous contrôle de tiers	219 717,54	250 937,09				470 654,63
SUBVENTIONS						
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Réserve de trésorerie	518 000,00			306 000,00		212 000,00
Amortissements dérogatoires	14 104,40		2 821,00			16 925,40
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	544 227,51		5 486,02	185 175,00		364 538,53
Autres provisions réglementées	390 000,00		470 175,00			860 175,00
TOTAL (1)	4 202 709,38	3 239,45	558 722,31	491 175,00		4 273 496,14

Affectation résultat en provisions (note 5)

Autres affectations (à détailler)

Total

SOS INSERTION & ALTERNATIVES Bilan au 31/12/2009	Page 34
--	---------

Note n° 6 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Nature du report à nouveau	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
Dépenses refusées (114) :				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du CASF (114-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	0,00			0,00
Report à nouveau gestion libre (110 - 119)	10 962,78	10 346,26	194 027,22	-172 718,18
TOTAL	10 962,78	10 346,26	194 027,22	-172 718,18

Note n° 7 TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

Nature des résultats sous contrôle de tiers financeurs	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
Report à nouveau des résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification (115) :	525 400,63	513 173,60	418 949,01	619 625,22
Dépenses non opposables (116) :				
Amortissements comptables excédentaires différés (116-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	-132 878,59			-132 878,59
Dépenses pour congés à payer (116-2)	-47 594,08	21 811,56	69 057,52	-94 840,04
Autres droits acquis par les salariés (116-3)	-2 539,37	2 673,33	1 064,00	-930,04
Rejet provision réserve de trésorerie (116-4)	-127 420,01	815 933,09	596 175,00	92 338,08
Autres dépenses non opposables (116-8)	4 748,96	7 591,04	25 000,00	-12 660,00
TOTAL	219 717,54	1 361 182,62	1 110 245,53	470 654,63

Note n° 8 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR		CREDITEUR
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification			
- Le Fil d'Ariane			5 126,79
- I.T.E.P. Guyane			88 956,24
- La Fabrique de Mouvement			128 848,93
- La Passerelle			98 784,23
- C.E.R. Lozère			142 673,50
- C.E.R. Guyane	63 935,86		
- C.E.R. Morbihan			117 567,08
- C.E.R 93			11 309,08
- Siège			8 801,27
- Ti'Kaz	94 042,00		
- U.H.D. Déclic			75 057,23
- SESSAD Le Colibri			10 651,21
Résultats des activités contrôlées (subventions)			
- Envol Insertion			88 868,55
- Germinal			15 417,38
Résultat des activités en gestion libre			
- Tremplin 94			215 756,45
- Pôle Média	458 032,27		
- Atelier Chantier Insertion Guyane	63 063,77		
- Association	248 503,75		
SOLDE	927 577,65	0,00	0,00
			1 007 817,94

SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

Bilan au 31/12/2009

Page 35

Note n° 9 TABLEAU DU RESULTAT DES E.P.S.M.S ET PROPOSITION D'AFFECTION

RESULTAT A AFFECTER						
ETABLISSEMENT	Résultat comptable	Resultats antérieurs à affecter	Réserve de compensation des déficits	Excédents affectés compensation charges d'amortissement	Dépenses inopposables	Résultat administratif
Le Fil d'Ariane	5 126,79	51 191,91			-13 988,86	42 329,84
I.T.E.P. de Guyane	88 956,24	-84 456,18			302 184,19	306 684,25
La Fabrique de Mouvement	128 848,93				-23 691,65	105 157,28
La Passerelle	98 784,23	50 435,54			-95 310,74	53 909,03
C.E.R. Lozère	142 673,50	48 438,52			-64 450,63	126 661,39
C.E.R. Guyane	-63 935,86	94 603,20			21 018,64	51 685,98
C.E.R. Morbihan	117 567,08	-2 611,43			19 228,02	134 183,67
C.E.R. 93	11 309,08	11 898,72			4 750,63	27 958,43
Siège	8 801,27	-12,98			1 263,83	10 052,12
Ti'Kaz	-94 042,00	77 635,04			22 581,75	6 174,79
U.H.D. Délic	75 057,23	1 469,84			-30 446,92	46 080,15
SESSAD Le Colibri	10 651,21				-835,59	9 815,62
TOTAUX	529 797,70	248 592,18			142 302,67	920 692,55

PROPOSITIONS D'AFFECTION							
ETABLISSEMENT	Affectation en Réserves				Affectation en report à nouveau		
	Excédent Investissement	Excédent Couverture BFR	Compensation Deficit	Compensation Charges d'amortissement	Excédent réduction charges exploitation	Excédent financement mesures exploitation	Report à nouveau déficitaire
Le Fil d'Ariane		42 329,84					
I.T.E.P. de Guyane	306 684,25						
La Fabrique de Mouvement	32 000,00		73 157,28				
La Passerelle	26 954,52		26 954,51				
C.E.R. Lozère		73 380,63			53 280,76		
C.E.R. Guyane	51 685,98						
C.E.R. Morbihan	50 000,00	50 000,00	34 183,67				
C.E.R. 93	13 979,21		13 979,22				
Siège			10 052,12				
Ti'Kaz	6 174,79						
U.H.D. Délic	16 080,15	30 000,00					
SESSAD Le Colibri	9 815,62						
TOTAUX	513 374,52	195 710,47	158 326,80		53 280,76		

Note n° 10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Nature de l'immobilisation	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction	14 104,40	2 821,00		16 925,40

Matériel				

TOTAL	14 104,40	2 821,00	0,00	16 925,40

Note n° 10 bis TABLEAU DES AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES DIFFERES

Amortissement excédentaire différé	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction				

Matériel				
TOTAL				

NOTE N° 11 : TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	142 462,21		79 234,96	40 318,31	181 378,86
Provisions pour départ à la retraite					
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations	36 782,95			7 334,25	29 448,70
Provisions pour ARTT					
Autres provisions risques charges					
TOTAL (I)	179 245,16		79 234,96	47 652,56	210 827,56
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations :					
- incorporelles	30 000,00		20 000,00		50 000,00
- corporelles					
- financières	16 470,68		76 430,00	1 008,00	91 892,68
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	80 622,04	14 950,53	46 318,25	80 800,12	61 090,70
Autres provisions pour dépréciation	42 009,81	-14 950,50	131 996,11	24 976,03	134 079,39
TOTAL (II)	169 102,53	0,03	274 744,36	106 784,15	337 062,77
TOTAL GENERAL (I+II)	348 347,69	0,03	353 979,32	154 436,71	547 890,33
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			245 049,32	153 428,71	
- financière			76 430,00	1 008,00	
- exceptionnelle			32 500,00		

NOTE N° 13 : CHARGES A PAYER

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
1688 Intérêts courus sur emprunts	3 481,34
4081 Fournisseurs - factures non parvenues	153 128,21
4198 Avoirs à établir	2 127,32
42820 Dettes provisionnées pour congés à payer et heures supplémentaires	344 344,16
42821 Dettes provisionnées pour RTT	5 550,93
42822 Dettes provisionnées pour prime	2 379,01
42827 Dettes provisionnées pour heures supplémentaires	13 170,82
4285 - 4286 Autres charges de personnel	35 909,26
4382 Charges sociales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	166 385,66
4386 Organismes sociaux - autres charges	8 460,95
4482 Charges fiscales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	13 610,86
4486 Etat - autres charges	135,10
4686 Autres dettes	8 403,18
TOTAL	757 086,80

NOTE N° 14 : PRODUITS A RECEVOIR

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
4181 Clients et comptes rattachés	479 187,92
4098 Fournisseurs avoirs	23 381,59
4387 Organismes sociaux IJSS	26 653,29
4487 Subventions à recevoir	95 666,64
455 Comptes courants	1 064,49
4687 Divers - produits à recevoir	73 001,50
TOTAL	698 955,43

SOS INSERTION & ALTERNATIVES

Comptes annuels au 31/12/2009

Page 40

Note n°15 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2009

		2009
486	Charges constatées d'avance	138 024,73
<i>Total</i>		138 024,73

SOS INSERTION & ALTERNATIVES Comptes annuels au 31/12/2009	Page 41
--	---------

Note n°16 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2009

		2009
487	Produits constatés d'avance	25 916,66
<i>Total</i>		25 916,66

NOTE N° 17 : BILAN FINANCIER

BIENS	2008	2009	FINANCEMENTS	2008	2009
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles nettes	23 726,75	11 503,69	Apports ou fonds associatifs	685 000,00	685 000,00
Immobilisations corporelles brutes			Réserves des plus values nettes		
- Terrains	56 406,14	56 406,14	Excédents affectés à l'investissement	687 286,13	915 459,84
- Constructions	361 241,34	361 241,34	Report à nouveau	10 962,78	-172 718,18
- Installations, matériels et outillages techniques	2 193 124,32	2 383 456,94	Subventions d'investissements		
- Autres immobilisations corporelles			Provisions réglementées	404 104,40	877 100,40
Immobilisations en cours		14 218,31	Différences sur réalisations d'immobilisations	544 227,51	364 538,53
Immobilisations financières	638 573,06	1 248 566,15	Emprunts - dettes financières	526 136,17	727 505,63
Charges à répartir			Amortissements des immobilisations	841 163,01	1 144 589,90
Autres			Autres - Fonds dédiés		
Résultat Gestion Propre Déficitaire			Résultat Gestion Propre excédentaire		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
TOTAL II	3 273 071,61	4 075 392,57	TOTAL I	3 698 880,00	4 541 476,12
FONDS DE FONCTIONNEMENTS D'INVESTISSEMENT (I+II)			FONDS DE FONCTIONNEMENTS D'INVESTISSEMENT (I+II)	4 283 880,00	4 983 455,55
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Créance art.35 art.58			Réserves de trésorerie	792 786,80	668 816,05
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	438 417,89	978 360,91	Réserve de compensation	266 931,42	384 404,58
Résultat déficitaire			Résultat sous contrôle de tiers financeurs	658 135,43	1 449 015,54
Autres			Résultat excédentaire	591 692,80	80 240,29
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Provisions pour risques et charges	179 245,16	210 827,56
TOTAL IV	438 417,89	978 360,91	Autres - Fonds dédiés	762 925,09	476 339,97
FONDS DE FONCTIONNEMENTS D'EXPLOITATION (III+IV)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
FONDS DE FINANCEMENT GLOBAL NEGATIF			TOTAL III	3 251 716,70	3 269 643,99
Valeurs d'exploitation			FONDS DE FONCTIONNEMENTS D'EXPLOITATION (III+IV)	1 343 298,81	1 911 383,68
Stocks			FONDS DE FINANCEMENT GLOBAL POSITIF	1 220 107,39	1 727 366,63
Avances et acomptes versés	21 113,99	24 473,28	Dettes d'exploitation		
Organismes payeurs, usagers	1 630 579,59	2 497 937,83	Avances reçues	6 101,34	2 127,32
Créances diverses d'exploitation	1 534 009,50	1 745 915,72	Fournisseurs d'exploitation	245 791,73	863 329,48
Créances irrécouvrables en non-valeur		29 598,88	Dettes sociales	849 884,84	1 012 489,33
Charges constatées d'avance	150 890,68	138 024,73	Dettes fiscales	89 756,10	120 694,33
Report à nouveau CP			Dettes diverses d'exploitation	270 940,49	479 950,16
Autres	2 265 501,30	1 823 402,99	Provisions pour dépréciation	122 631,85	195 170,09
Comptes de liaison exploitation			Produits constatés d'avance	46,69	25 916,66
TOTAL VI	5 602 095,06	6 259 353,43	Ressources à reverser à l'aide sociale		
FONDS DE FONCTIONNEMENTS D'EXPLOITATION (V+VI)	4 043 375,02	4 842 043,73	Fonds déposés par les résidents	16 567,00	17 613,35
Liquidités			Autres		
Valeurs mobilières de placement	7 693,95		Comptes de liaison exploitation		
Disponibilités	4 645 456,63	278 156,33	TOTAL V	1 601 720,04	2 717 290,72
Régie d'avance	8 406,49	8 498,18	EXCÉDENT DE FINANCEMENT TRÉSORERIE (I+II-V)		
Autres			Financements à court terme		
Comptes de liaison trésorerie			Fournisseurs d'immobilisations		
TOTAL VIII	4 661 557,07	286 654,51	Fonds des majeurs protégés		
TRÉSORERIE POSITIVE (VII+VIII)	741 261,80	754 694,08	Concours bancaires courants	5 418 928,59	1 067 869,25
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	13 975 141,63	11 599 761,42	VMP		
			Intérêts courus non échus	3 896,30	3 481,34
			Autres		
			Comptes de liaison trésorerie		
			TOTAL VII	5 422 824,89	1 071 350,59
			TRÉSORERIE NEGATIVE (VII-VIII)	741 261,80	754 694,08
			TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	13 975 141,63	11 599 761,42

NOTE N° 18 RESULTAT EXCEPTIONNEL AU 31/12/2009

	2009
Valeur nette des actifs cédés	-11 375,94
Produits de cessions des éléments d'actifs	13 471,15
Impact des opérations en capital	2 095,21
Régularisation charges sociales et fiscales exercices antérieurs	15 143,75
Pénalités et amendes fiscales et sociales	-7 657,77
Régularisations dépôts de garantie	144,54
Régularisations dépôts de garantie	-2 384,90
Sinistres véhicules non remboursés	-17 441,11
Produits PJ PJJ 2005	4 648,64
Régularisations fournisseurs factures antérieures	840,26
Condamnation fournisseur agence immobilière	9 326,99
Apport avec droit de reprise Association Sport Sans Frontières	-150 000,00
Régularisation dépenses formation 2008	-280,00
Apport fond de dotation Acteurs de la Solidarité	-3 000,00
Régularisations fournisseurs factures antérieures	-5 551,93
Annulation produits d'exploitation ITEP Guyane	-688 513,08
Impact des opérations de gestion	-841 724,61
TOTAL	-842 629,40

NOTE N° 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	
a) intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	
part à moins d'un an	30 716,30
part à plus d'un an et moins de 5 ans	116 568,49
part à plus de cinq ans	118 990,53
b) engagement de crédit bail	
c) cautions données	
d) provision pour départ à la retraite dont comptabilisée	188 195,00
e) cessions de créances en garantie de découvert	
- Caisse d'Epargne : découvert garanti à 50% par des créances Dailly, Euribor 1M + 1,5% 1 an	1 500 000,00
- Dexia : découvert garanti à 100% par des créances Dailly, Eonia + 1,3% 1 an	2 000 000,00
f) autres engagements	
SOS IA membre du G.I.E. ALLIANCE GESTION est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres du GIE. Au 31 décembre 2009, le passif du G.I.E. répondant au critère ci-dessus s'élevait à :	
- Dettes financières :	446 690 €
- Dettes d'exploitation :	2 576 902 €
- Dettes diverses :	2 824 572 €
Représentant au total :	5 848 164 €
Au cours de l'exercice 2009, la participation de SOS IA à l'ensemble des charges du G.I.E. ALLIANCE GESTION a été de : 5,74%	
Engagements reçus	
a) cautions reçues	

NOTE N° 21 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénominations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultats
GIE ALLIANCE GESTION	200 000	521	9,91%	19 816	7 680 456	0
GROUPE ALTERNA DEVELOPPEMENT	1 474 000	1 374 913	12,62%	735 974	950 191	-336 391
MOBILITY +	150 000	3 180	33,11%	49 670	652 476	34 760
EURL RECONNECT	1 000	-63 935	85,00%	24 990	196 392	-73 147

NOTE N° 22 EFFECTIF AU 31/12/2009

	2009
DIRECTION	19,00
ADMINISTRATION GENERALE	24,03
SOCIO-EDUCATIF	73,50
MEDICAL	
PARAMEDICAL	8,60
SERVICES GENERAUX	27,77

NOTE N° 25 : INFORMATION SUR LES POSTES DES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées et les participations au 31/12/2009		
Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et Acomptes sur immobilisations		
Participations	830 465,73	Alliance Immobilière - GAD - Alliance Gestion - Mobility +
Créances rattachées à des participations		
Prêts/Cautions/Fonds de roulement GIE	153 849,59	Alliance Immobilière - Collège Coopératif de Paris - Alliance Gestion
Avances et Acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	760 865,08	Collège coopératif - SOS DI - SOS HS - JCLT - ARCAT - AUXILIA - GAD - Alliance Gestion - Mobility + - Voiture And Co Association Point Sud Rugby
Autres Créances	2 171 206,44	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	252 087,36	SOS DI - Mobility + - SOS HS
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	608 752,98	Alliance Gestion - GAD - Alliance Immobilière - SOS DI - ARCAT - AUXILIA - ADE - Crescendo - JCLT - Association Point Sud Rugby
Autres Dettes	50 670,04	SOS DI
Produits de participation		
Autres produits financiers	1 064,49	GAD - Sport Sans Frontières
Charges Financières		